



République Tunisienne

Ministère de l'Économie et de la Planification  
Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives

Rapport  
de l'ITCEQ

# POSITIONNEMENT COMPÉTITIF DE L'ÉCONOMIE TUNISIENNE

Yousr ZRIBI

Sonia MAHFOUDH

Rachid FOURATI

Direction Centrale de la Compétitivité

Décembre 2021

[www.itceq.tn](http://www.itceq.tn)

Le présent document est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ, est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émis dans cette publication sont ceux de(s) auteur(s) et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

*Ce rapport est réalisé dans le cadre des travaux annuels de l'ITCEQ au sein de la Direction Centrale de la Compétitivité sous la supervision de Mme Affet BEN ARFA.*

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>1</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>1</b>
<b>LISTE DES ENCADRES METHODOLOGIQUES .....</b>	<b>1</b>
<b>LISTE DES ENCADRES SUR LES EXPERIENCES ETRANGERES .....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS.....</b>	<b>2</b>
<b>Synthèse.....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>Section 1 : La Compétitivité globale .....</b>	<b>8</b>
<b>Section 2 : Compétitivité courante.....</b>	<b>13</b>
<b>I. Compétitivité interne.....</b>	<b>16</b>
<b>II. Système financier.....</b>	<b>19</b>
<b>III. Stabilité du cadre macro-économique .....</b>	<b>23</b>
<b>IV. Croissance et dynamisme économique .....</b>	<b>25</b>
<b>V. Compétitivité externe .....</b>	<b>28</b>
<b>VI. Intégration et attractivité du pays.....</b>	<b>32</b>
<b>Section 3 : Compétitivité potentielle .....</b>	<b>34</b>
<b>I. Infrastructure technologique et usage des TIC.....</b>	<b>37</b>
<b>II. Ressources humaines.....</b>	<b>41</b>
<b>III. Innovation et économie de la connaissance .....</b>	<b>44</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>47</b>
<b>Références Bibliographiques .....</b>	<b>53</b>
<b>Sources Statistiques.....</b>	<b>54</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

- Tableau 1** : Classements redressés pour les cinq indicateurs synthétiques de compétitivité (DB, GCI, IEF, GII et ISCG)
- Tableau 2** : Principaux résultats liés au facteur « Compétitivité interne »
- Tableau 3** : Principaux résultats liés au facteur « Système financier »
- Tableau 4** : Principaux résultats liés au facteur « Stabilité du cadre macro-économique »
- Tableau 5** : Principaux résultats liés au facteur « Croissance et dynamisme économique »
- Tableau 6** : Principaux résultats liés au facteur « Compétitivité externe »
- Tableau 7** : Principaux résultats liés au facteur « Intégration et attractivité du pays »
- Tableau 8** : Principaux résultats liés au facteur « Infrastructures technologiques et usage des TIC »
- Tableau 9** : Principaux résultats liés au facteur « Ressources humaines »
- Tableau 10** : Principaux résultats liés au facteur « Innovation et économie de la connaissance »
- Tableau 11** : Principales forces et faiblesses de l'économie tunisienne

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

- Graphique 1** : Indicateur synthétique de « Compétitivité globale »
- Graphique 2** : Indicateur synthétique de la « Compétitivité courante »
- Graphique 3** : Position de la Tunisie en termes de compétitivité courante
- Graphique 4** : Ecart de performance en termes de compétitivité interne
- Graphique 5** : Position de la Tunisie en termes de compétitivité interne
- Graphique 6** : Ecart de performance en termes du système financier
- Graphique 7** : Position de la Tunisie en termes du système financier
- Graphique 8** : Ecart de performance en termes de stabilité du cadre macro-économique
- Graphique 9** : Position de la Tunisie en termes de stabilité du cadre macro-économique
- Graphique 10** : Ecart de performance en termes de croissance et dynamisme économique
- Graphique 11** : Position de la Tunisie en termes de croissance et dynamisme économique
- Graphique 12** : Ecart de performance en termes de compétitivité externe
- Graphique 13** : Position de la Tunisie en termes de compétitivité externe
- Graphique 14** : Ecart de performance en termes d'intégration et d'attractivité du pays
- Graphique 15** : Position de la Tunisie en termes d'intégration et d'attractivité du pays
- Graphique 16** : Indicateur synthétique de la « Compétitivité potentielle »
- Graphique 17** : Position de la Tunisie en termes de compétitivité potentielle
- Graphique 18** : Ecart de performance en termes d'infrastructure technologique et usage des TIC
- Graphique 19** : Position de la Tunisie en termes d'infrastructure technologique et usage des TIC
- Graphique 20** : Ecart de performance en termes de ressources humaines
- Graphique 21** : Position de la Tunisie en termes de ressources humaines
- Graphique 22** : Ecart de performance en termes d'innovation et économie de la connaissance
- Graphique 23** : Position de la Tunisie en termes d'innovation et économie de la connaissance

## **LISTE DES ENCADRES METHODOLOGIQUES**

- Encadré** : Qu'est-ce qu'on entend par « Compétitivité » ?
- Encadré** : Classement des pays selon leurs performances
- Encadré** : Approche méthodologique
- Encadré** : Coefficient de Kendall
- Encadré** : Méthode de comparaison

## LISTE DES ENCADRES SUR LES EXPERIENCES ETRANGERES

Des mesures fiscales drastiques pour une relance en Chine  
Hongrie : un secteur bancaire capable de participer au financement de l'économie  
L'ascension de l'Asie  
Baisse de l'inflation en Malaisie  
Reprise de la croissance économique en Chili  
Egypte : vers le marché asiatique et celui de la Russie  
La Turquie : une consolidation du marché européen  
Des réformes d'envergure pour un climat d'affaires thaïlandais plus favorable  
Le commerce électronique en Pologne : une jeune industrie en pleine croissance  
L'enseignement supérieur en Malaisie : vers un EDUHUB

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>BCT</b>	Banque Centrale de Tunisie
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BVMT</b>	Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
<b>COFACE</b>	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
<b>DB</b>	Doing Business
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GCI</b>	Global Competitiveness Index
<b>GII</b>	Global Innovation Index
<b>HF</b>	Heritage Foundation
<b>ICOR</b>	Incremental Capital Output Ratio
<b>IDE</b>	Investissement Direct Etranger
<b>IEF</b>	Index of Economic Freedom
<b>ISCG</b>	Indicateur Synthétique de Compétitivité Globale
<b>IT</b>	International Transparency
<b>MES</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>MF</b>	Ministère des Finances
<b>MTCEN</b>	Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
<b>PECO(s)</b>	Pays d'Europe Centrale et Orientale
<b>PGF</b>	Productivité Globale des Facteurs
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPA</b>	Parité de Pouvoir d'Achat
<b>PPP</b>	Partenariat Public-Privé
<b>R&amp;D</b>	Recherche et développement
<b>RNB</b>	Revenu National Brut
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UIT</b>	Union Internationale des Télécommunications
<b>UNCTAD</b>	United Nations Conference on Trade And Development
<b>UNESCO</b>	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
<b>WDI</b>	World Development Indicators
<b>WEF</b>	World Economic Forum
<b>WER</b>	World Economic Report
<b>WIPO</b>	World Intellectual Property Organization

## Synthèse

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la poursuite des travaux sur l'appréciation du positionnement compétitif de l'économie tunisienne et se donne pour objectif d'apprécier les résultats de la Tunisie par rapport à ceux de 27 pays concurrents<sup>1</sup> et par référence à un ensemble d'indicateurs regroupés en neuf facteurs représentant multiples facettes de l'économie. Cette appréciation présente l'avantage d'identifier aussi bien les atouts que les insuffisances de l'économie tunisienne afin d'éclairer le décideur sur les mesures de politique économique à préconiser pour favoriser davantage la compétitivité du pays. Par ailleurs, une lecture plus approfondie des meilleures pratiques des pays concurrents permet d'en tirer des enseignements et de voir dans quelle mesure la Tunisie peut s'en inspirer.

Faut-il rappeler que l'approche appréhendée par l'ITCEQ s'appuie sur la méthode de « scoring » qui consiste à classer les pays en fonction des résultats qu'ils ont réalisés au niveau des facteurs ayant trait à « la croissance et dynamisme économique », à « la stabilité du cadre macroéconomique », au « système financier », à « la compétitivité interne », à « la compétitivité externe », à « l'intégration et l'attractivité du pays », à « l'infrastructure technologique et usage des TIC », aux « ressources humaines » et à « l'innovation et économie de la connaissance ». A ce niveau, doit-on préciser que si les six premiers facteurs se réfèrent à la notion de la compétitivité courante, les trois derniers s'insèrent dans le cadre de la compétitivité potentielle dont l'effet est différé. L'appréciation du positionnement compétitif dans sa dimension globale est effectuée, au final, moyennant l'élaboration d'un indicateur synthétique global sur la base des résultats dégagés au niveau des deux notions de compétitivité sus mentionnées.

### ***Globalement, le bilan de l'année 2018<sup>2</sup> paraît négatif***

A la lumière des résultats dégagés, il ressort que la Tunisie figure parmi les pays à faibles performances (22<sup>ème</sup>) en termes de compétitivité globale (ISCG). Elle se positionne au 25<sup>ème</sup> rang en termes de compétitivité courante et au 20<sup>ème</sup> rang en termes de compétitivité potentielle. Plusieurs facteurs ont affiché des signes de faiblesse et sont à l'origine de ces classements relativement tardifs. Il s'agit essentiellement :

---

<sup>1</sup> Il s'agit des concurrents sur le marché de l'UE et dont le choix s'est basé sur l'intensité de concurrence et sur l'indice de similarité (voir encadré page 15)

<sup>2</sup> L'analyse s'est effectuée pour l'année 2018 faute de disponibilité de données récentes lors de la construction de la base de données de l'étude notamment en ce qui concerne les pays concurrents.

- de la compétitivité sur le marché interne en raison de la lourdeur de la fiscalité et des niveaux relativement faibles du revenu national brut et de la consommation privée par habitant exprimés en parité de pouvoir d'achat ;
- du secteur bancaire comme en témoignent le niveau relativement élevé de la part des prêts non productifs (PNP) dans le total des prêts bruts et le manque de solvabilité des banques ;
- du marché boursier qui s'avère peu développé avec des niveaux encore modestes relevés en matière du volume de transactions des titres, du ratio de rotation et de la capitalisation boursière ;
- de la stabilité du cadre macroéconomique à travers notamment les niveaux élevés des déficits jumeaux, la hausse du taux d'inflation, la baisse de la couverture en mois d'importation et la contraction du taux d'épargne ;
- de l'usage des TIC(s) comme le montrent la faiblesse structurelle du nombre de serveurs Internet sécurisés, les nombres relativement réduits d'utilisateurs d'Internet et d'abonnés à Internet à haut débit en plus de la faiblesse de la part des ménages équipés d'ordinateurs ;
- de l'effort d'investissement qui demeure encore insuffisant pour une relance de l'activité ;
- des ressources humaines suite à la faiblesse des dépenses de santé et des dépenses en éducation par habitant en plus de l'importance du niveau du taux de mobilité vers l'étranger ;
- de l'intégration et l'attractivité du pays avec un climat d'affaires qui reste encore peu favorable et une réglementation des IDE relativement rigide ;
- de la compétitivité externe en raison notamment du manque de diversification des exportations par marché et à moindre degré par produit ;
- de l'innovation suite, notamment, à la faiblesse du nombre de demandes de brevets non-résidents ainsi que des dépenses en recherche et développement.

### ***Quelques recommandations à retenir***

A la lumière de ce qui précède, l'on déduit que la Tunisie dispose d'une marge de progression importante pour relever tous ces défis, rattraper les économies les plus performantes et améliorer son classement non seulement par rapport à ses concurrents mais aussi à l'échelle mondiale. Pour ce faire, il est d'une importance cruciale d'instaurer un climat de confiance entre les différents partenaires socioéconomiques (Etat, secteur privé et syndicats) afin de

mettre en œuvre des réformes de politique économique profondes et rigoureuses susceptibles de promouvoir la croissance et la productivité, de rétablir les équilibres macroéconomiques et d'améliorer, par conséquent, les facteurs de compétitivité.

A ce titre et en tenant compte des expériences étrangères, des efforts devraient être déployés en matière :

- d'allègement de la pression fiscale qui continue à être élevée et pesante pour les entreprises tunisiennes et qui pourrait constituer une source de fraude et d'évasion fiscale ;
- de consolidation et assainissement du système bancaire pour qu'il joue son rôle de moteur de croissance et ce, à travers i) le renforcement de ses ressources financières et de ses capacités de gestion et d'analyse des risques, ii) la modernisation du cadre réglementaire et le renforcement du contrôle de l'application des règles prudentielles par la BCT, iii) le recyclage des « actifs toxiques » accumulés par le secteur en essayant de relever le taux de provisionnement, et iv) la consolidation de l'activité des établissements de micro-finance afin de faciliter l'accès au crédit ;
- de dynamisation du marché boursier dans le financement des investissements avec l'incitation des entreprises à s'y introduire via le renforcement des qualifications des intermédiaires et le développement de nouveaux produits et services ;
- d'assainissement des finances publiques à travers la mise en place de réformes budgétaires adéquates permettant de résorber les déséquilibres extérieurs, rétablir la confiance du secteur privé et desserrer les contraintes de financement ;
- de renforcement de l'infrastructure technologique moyennant i) la révision du cadre réglementaire du secteur des TIC, ii) la généralisation de l'utilisation des TIC dans tous les domaines, iii) la réduction des impôts et des taxes sur l'importation des équipements en TIC et iv) la promotion des investissements dans l'infrastructure à large bande ;
- d'instauration de la confiance des utilisateurs et des consommateurs du commerce électronique via l'établissement des règles de base applicables par le marché numérique ;
- d'orientation de l'investissement vers des activités à haute valeur ajoutée et à fort contenu de savoir telles que les technologies de l'information, la santé et les services financiers ;

- d'incitation du secteur privé national et étranger pour la réalisation de nouveaux projets ou l'extension de projets déjà existants moyennant la levée des contraintes administratives et l'assouplissement des procédures ;
- de valorisation des ressources humaines à travers l'amélioration du système d'éducation et de formation professionnelle pour une meilleure employabilité et adaptation aux besoins des entreprises ;
- d'attraction des IDE en allégeant les formalités douanières et en révisant le code de change ;
- de développement des infrastructures de base pour accompagner l'intégration régionale en reliant les régions les moins desservies ;
- de diversification des exportations aussi bien par produit que par marché et ce, à travers l'orientation vers i) des créneaux porteurs et dynamiques en développant les industries des composants aéronautiques et automobiles, mécatroniques, des énergies renouvelables, de l'économie numérique, de la biotechnologie et des industries pharmaceutiques et ii) de nouveaux marchés dynamiques présentant des potentialités d'exportation importantes ;
- de consolidation des dépenses en R&D et d'encouragement des entreprises privées à y investir ;
- d'incitation à l'intégration des entreprises étrangères et des PME tunisiennes pour aider ces dernières à progresser sur la chaîne de valeur grâce au transfert de connaissance, de savoir-faire et de la technologie.

## Introduction

La situation socio-économique de la Tunisie se caractérise par une certaine fragilité au cours de la période post révolution. Le pays demeure, ainsi, confronté à une série de défis pour une relance économique et un renforcement de sa position compétitive. L'année 2018<sup>3</sup> s'inscrit dans la lignée des années difficiles et la majorité des indicateurs place la Tunisie dans une position défavorable. En effet, la croissance économique reste timide et ne permet pas de répondre aux aspirations des tunisiens en matière d'emploi et de développement régional. Les taux d'investissement et d'épargne ont accusé des baisses substantielles et leur niveau reste limité. Les déséquilibres macro-économiques notamment externes demeurent préoccupants avec le creusement du déficit énergétique et le repli du secteur du phosphate et dérivés. L'épuisement du stock des réserves de change n'a pas manqué de se faire ressentir et la couverture en mois d'importation s'est nettement réduite, ce qui s'est traduit par une dépréciation du dinar face aux principales devises de règlement des échanges. Parallèlement, les tensions inflationnistes se sont accentuées avec un taux atteignant le niveau le plus élevé depuis 1991, ce qui a impacté négativement le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, l'évaluation du positionnement compétitif de l'économie tunisienne par rapport à ses concurrents est d'une importance cruciale du fait qu'elle permet, d'une part, d'identifier les atouts et les faiblesses caractérisant l'économie tunisienne et, d'autre part, de s'inspirer des bonnes pratiques des pays concurrents ayant enregistré les meilleures performances. C'est ainsi que le présent rapport a pour objectif de dresser un diagnostic aussi exhaustif que possible sur les résultats enregistrés par la Tunisie comparativement à 27 pays concurrents<sup>4</sup> et par référence à un ensemble d'indicateurs regroupés en plusieurs facteurs reflétant multiples facettes de l'économie.

Il convient de rappeler, à ce niveau, que l'approche préconisée distingue la compétitivité courante de la compétitivité potentielle. La première synthétise les résultats réalisés aussi bien sur les plans interne qu'externe. Quant à la compétitivité potentielle, elle permet d'apprécier le potentiel de croissance qu'englobent certains facteurs dont l'entrée en production aurait lieu à terme. L'appréciation du positionnement compétitif dans sa dimension globale est effectuée

---

<sup>3</sup> Voir note de bas de page de la synthèse page 8 concernant l'année de l'étude

<sup>4</sup> Voir « Approche méthodologique » page 15

sur la base des résultats dégagés au niveau des deux notions susmentionnées et ce, moyennant l'élaboration d'un indicateur synthétique<sup>5</sup>.

Partant, l'analyse s'intéressera dans une première section à l'appréciation de la compétitivité globale de l'économie tunisienne. Elle sera consacrée dans les deux sections qui suivent à l'analyse du positionnement du pays en termes de compétitivité courante puis en termes de compétitivité potentielle et ce, en se focalisant sur le classement au niveau des différents facteurs y afférents ainsi que sur les indicateurs partiels qui en relèvent.

## Section 1 : La Compétitivité globale

### ***Encadré : Qu'est-ce qu'on entend par « Compétitivité » ?***

*La littérature traitant le concept de la compétitivité souligne l'absence d'une définition précise et unique de ce terme. En effet, il apparaît que la compétitivité peut être vue sous plusieurs angles qui aboutissent à plusieurs définitions. Elle dépend des fondamentaux économiques, de la stabilité politique, du niveau de la liberté, etc.... Ainsi, la compétitivité n'est pas un terme statique, il s'agit d'un concept dynamique qui fait intervenir plusieurs déterminants touchant tous les domaines économiques et sociaux, faisant appel à plusieurs intervenants qui diffèrent selon le type et l'objectif de l'analyse.*

*Dans ce contexte, l'ITCEQ définit la compétitivité selon deux optiques :*

- *la compétitivité globale qui est définie comme étant la capacité d'un pays d'améliorer, d'une manière soutenue, le bien-être de sa population sans que ceci ne s'accompagne par des pressions au niveau des équilibres globaux,*
- *la compétitivité comme étant l'aptitude d'un pays à préserver et à améliorer ses parts de marché, tant internes qu'externes.*

*En s'appuyant sur ces deux optiques et étant donné la complexité et la multi dimensionnalité du concept de la compétitivité, l'approche préconisée pour apprécier le positionnement compétitif de l'économie tunisienne se fait sur la base d'un indicateur synthétique de compétitivité globale (ISCG). Cet indicateur repose sur deux dimensions à savoir la compétitivité courante et la compétitivité potentielle.*

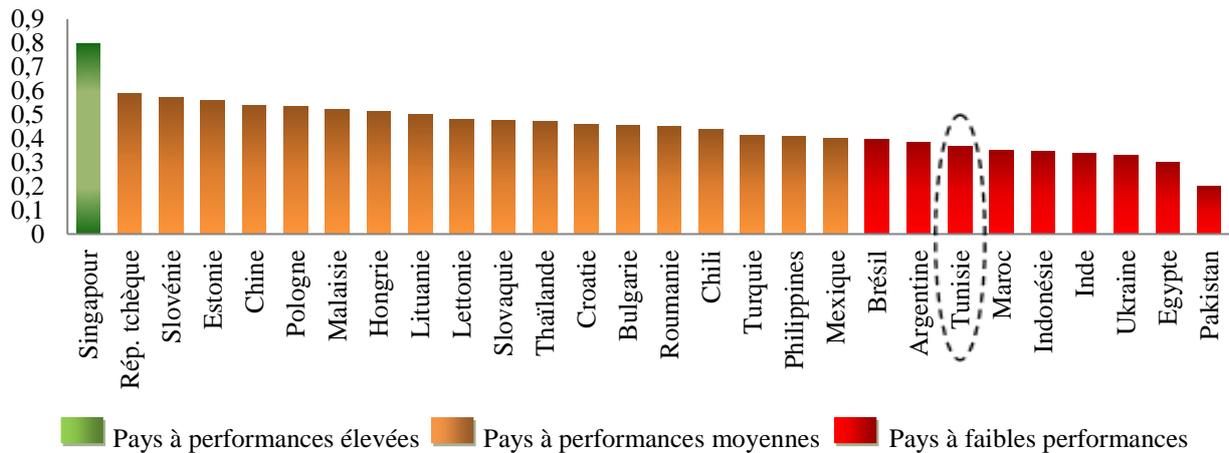
### ***Des performances encore insuffisantes...***

Les résultats dégagés en termes de compétitivité globale montrent que la Tunisie continue, en 2018, à occuper une position modeste (22<sup>ème</sup>) pour se situer parmi les pays à faibles performances. Elle se trouve, ainsi, devancée notamment par Singapour qui se situe en tête du peloton, par plusieurs PECO et par d'autres pays asiatiques et de l'Amérique Latine.

---

<sup>5</sup> Voir encadré « Approche méthodologique » page 15.

**Graphique 1: Indicateur synthétique de Compétitivité globale**



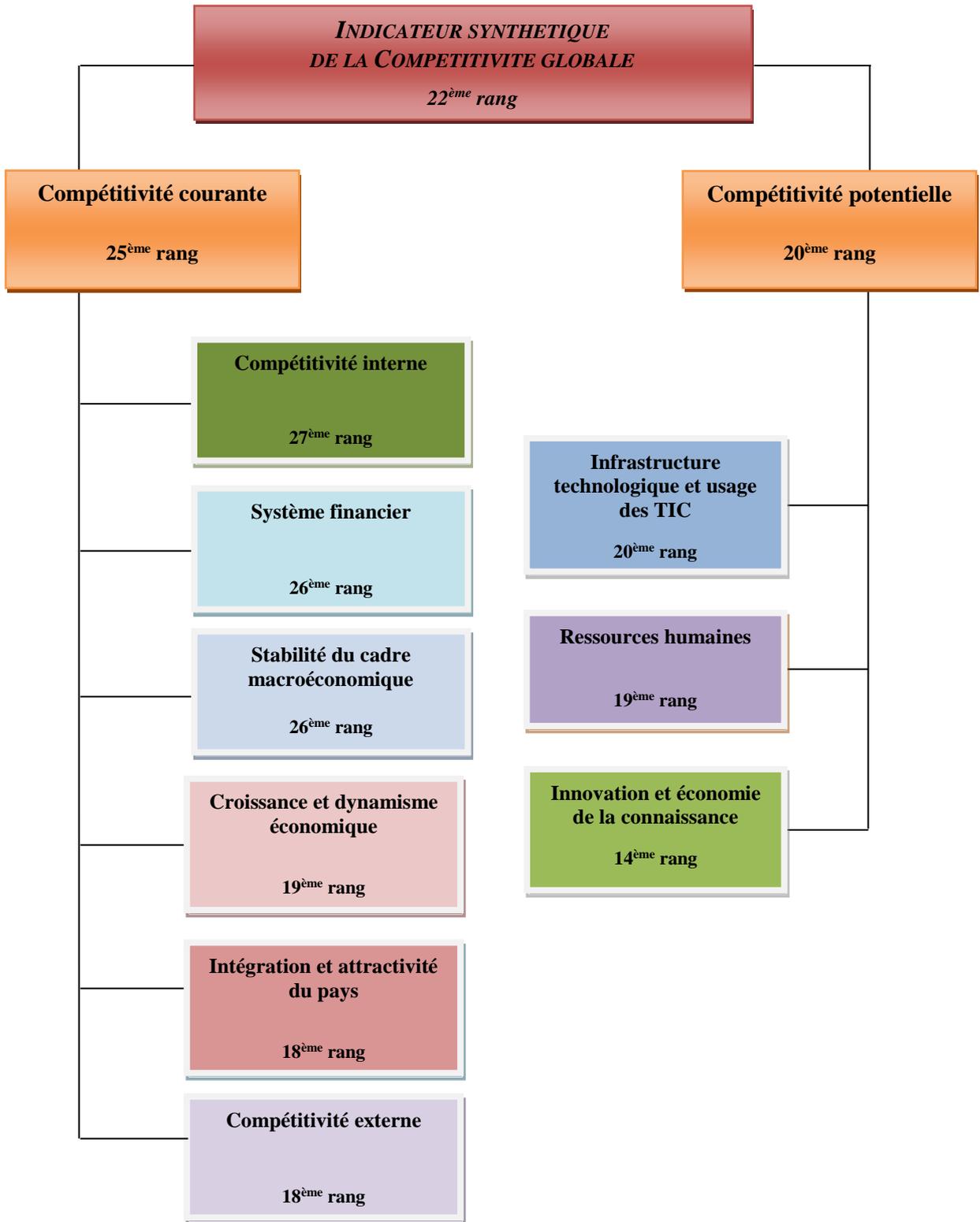
Source : Compilations ITCEQ

**Encadré : Classement des pays selon leurs performances**

Les pays sont classés en trois groupes selon leurs degrés de performances et ce, après avoir calculé l'écart de performances (EP) dont la formule est la suivante :  $EP = \frac{X_{max} - X_{min}}{3}$  avec  $X_{max}$  est la valeur du score le plus élevé et  $X_{min}$  est la valeur du score le plus faible

- un pays  $i$  est classé parmi le groupe de pays à performances élevées si son score  $X_i \geq X_E$  avec  $X_E = X_{max} - EP$
- un pays  $i$  est classé parmi le groupe de pays à performances moyennes si  $X_M \leq X_i < X_E$  avec  $X_M = X_E - EP$
- un pays  $i$  est classé parmi le groupe de pays à performances inférieures (ou faibles) si  $X_i < X_M$

Cette moindre performance est inhérente aux faiblesses structurelles caractérisant le pays et qui se sont accentuées durant les dernières années, touchant plusieurs domaines ayant trait aussi bien à la compétitivité courante qu'à la compétitivité potentielle.



### **Encadré : Approche méthodologique**

L'approche préconisée dans l'appréciation du positionnement compétitif de l'économie tunisienne s'appuie sur la méthode de « scoring » qui consiste à classer les pays en fonction des résultats qu'ils ont réalisés au niveau d'un large éventail d'indicateurs (63 indicateurs) majoritairement quantitatifs regroupés en neuf facteurs.

#### **Choix des pays de l'échantillon :**

L'échantillon retenu dans l'analyse couvre 27 pays concurrents dont le choix a été effectué sur la base de l'**intensité de concurrence** traduisant la pression concurrentielle(\*) qu'exercent les différents pays sur les exportations tunisiennes sur le marché de l'UE. Ce choix se base, en outre, sur l'**indice de similarité** qui renseigne sur le degré de similarité entre les exportations tunisiennes et celles des autres pays sur ce marché, ce qui permet de mieux cibler les véritables pays concurrents de la Tunisie.

#### **Normalisation des données :**

L'exploitation du système d'indicateurs utilisé en vue d'établir le classement des pays de l'échantillon nécessite la conversion de ces indicateurs en données pouvant être regroupées et comparées. Toutes les données ont été ainsi normalisées de façon à résoudre le problème d'unités de mesures différentes.

Ainsi et en ce qui concerne les indicateurs **favorisant l'évolution de la compétitivité**, la normalisation s'est effectuée selon la méthode suivante :

$$I_i = (X_i - X_{\min}) / (X_{\max} - X_{\min})$$

avec :  $X_i$ : la valeur de l'indicateur pour le pays  $i$

$X_{\min}$  : la valeur minimale de l'indicateur

$X_{\max}$  : la valeur maximale de l'indicateur

Quant aux variables qui **nuisent à l'évolution de la compétitivité**, la normalisation s'est faite comme suit :  $I_i = (X_{\max} - X_i) / (X_{\max} - X_{\min})$ .

Cette normalisation des données permet l'élaboration d'un indice qui **varie entre 0 et 1**.

(\*) Elle est saisie comme étant la part de marché que détient un pays sur un marché partenaire pondérée par la part des exportations tunisiennes sur ce marché. Une valeur élevée de cet indicateur signifie que le pays constitue un concurrent potentiel à la Tunisie.

Une valeur de l'indice qui tend vers 1 signifie que le pays est compétitif pour l'indicateur en question.

#### **Classement des pays :**

Le classement des pays a été effectué sur plusieurs étapes. Il a été établi, dans un premier temps, en fonction des indices calculés au niveau des différents indicateurs. Il a été procédé, dans un deuxième temps, au calcul d'un indice synthétique par facteur sur la base d'une moyenne équipondérée des indicateurs normalisés y afférents. Par la suite, le classement des pays pour chacune des notions de compétitivité courante et de compétitivité potentielle a été établi en procédant à la moyenne des indices synthétiques des facteurs qui en relèvent en leur affectant la même pondération. Ces moyennes permettent finalement le calcul d'un indice synthétique susceptible d'apprécier le positionnement compétitif des différents pays dans sa dimension globale.

Il importe de mentionner que des différences dans le classement attribué aux pays peuvent apparaître d'un rapport à l'autre pour une même année. Ceci revient principalement:

- à la révision des indicateurs mis à l'étude dont le nombre peut varier d'une année à l'autre. Cette révision s'avère nécessaire dans la mesure où elle permet d'enrichir l'analyse moyennant l'ajout de nouveaux indicateurs, le remplacement de certains indicateurs par d'autres de meilleure qualité statistique, etc. ;
- à la mise à jour des données qui concerne non seulement la dernière année mais toute la série temporelle retenue ;
- aux données manquantes qui ont un effet non négligeable sur les résultats et surtout sur le calcul des indicateurs synthétiques.

... et une forte convergence avec les différents classements des rapports internationaux

Le reclassement des pays<sup>6</sup> permet de constater qu'il n'y a pas eu un changement significatif dans le positionnement de la Tunisie par rapport à ses concurrents et elle se trouve classée parmi les économies les moins compétitives selon les différents rapports objet de comparaison à savoir « *Doing Business* » de la Banque Mondiale, « *Global Competitiveness Report* » de WEF, « *Index of Economic Freedom* » de HF et « *Global Innovation Index* » de WIPO.

**Tableau 1 : Classements redressés pour les cinq indicateurs synthétiques de compétitivité (DB, GCI, IEF, GII et ISCG)**

Pays	DB	GCI	IEF	GII	ISCG
Singapour	1	1	1	1	1
République tchèque	8	4	6	4	2
Slovénie	9	7	16	6	3
Estonie	2	5	2	3	4
Chine	21	3	22	2	5
Pologne	7	8	9	12	6
Malaisie	5	2	5	9	7
Hongrie	12	15	12	7	8
Lituanie	4	10	3	13	9
Lettonie	3	12	7	8	10
Slovaquie	10	11	14	10	11
Thaïlande	6	9	11	16	12
Croatie	15	21	20	14	13
Bulgarie	14	16	10	11	14
Roumanie	11	17	8	17	15
Chili	16	6	4	5	16
Turquie	17	20	13	18	17
Philippines	24	18	15	23	18
Mexique	13	14	16	19	19
Brésil	26	22	28	21	20
Argentine	25	24	26	25	21
<b>Tunisie</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>22</b>
Maroc	18	23	19	24	23
Indonésie	19	13	18	26	24
Inde	23	19	23	20	25
Ukraine	20	25	27,0	15	26
Égypte	27	27	25	27	27
Pakistan	28	28	24	28	28

Sources : BM, WEF, HF, WIPO et Compilations ITCEQ

Plus précisément, le niveau relativement élevé du coefficient de corrélation de Kendall<sup>7</sup> estimé à 0,83 confirme l'existence d'une forte concordance entre les différents classements élaborés par les cinq organismes.

<sup>6</sup> Il s'agit d'un reclassement de la Tunisie et des pays concurrents retenus. En effet, chaque organisme a sa propre liste de pays sur la base de laquelle il effectue son étude. A titre d'exemple, HF calcule son indicateur sur 186 pays alors que WEF retient uniquement 140 pays. Ainsi, on a reclassé les pays de l'échantillon selon les scores attribués par HF, GII, WEF et DB.

<sup>7</sup> Cf. Encadré page 17

### **Encadré : Coefficient de Kendall <sup>(\*)</sup>**

*Le coefficient W de Kendall est calculé comme suit :*

$$W = \frac{12 \sum T_j^2}{k^2 N(N^2 - 1)} - \frac{3(N + 1)}{N - 1}$$

*Avec  $T_j$  : totaux des classements du pays  $j$  ( $j=1-N$ )*

*$N$  : nombre de pays à classer ( $N=28$ )*

*$k$  : nombre d'organismes ( $k=5$ )*

*$W$  prend une valeur entre 0 (lorsqu'il n'y a aucune relation entre les classements) et 1 (lorsqu'il y a une concordance parfaite entre les classements).*

Cette forte corrélation prouve donc que les classements des pays ne divergent pas d'un rapport à l'autre même si les cinq organismes prétendent calculer des indicateurs synthétiques selon des approches différentes. De ce fait, les résultats élémentaires ne peuvent que fournir une base diversifiée de comparaison et permettre d'identifier les limites/contraintes qui entravent la compétitivité et le climat des affaires en Tunisie.

## **Section 2 : Compétitivité courante**

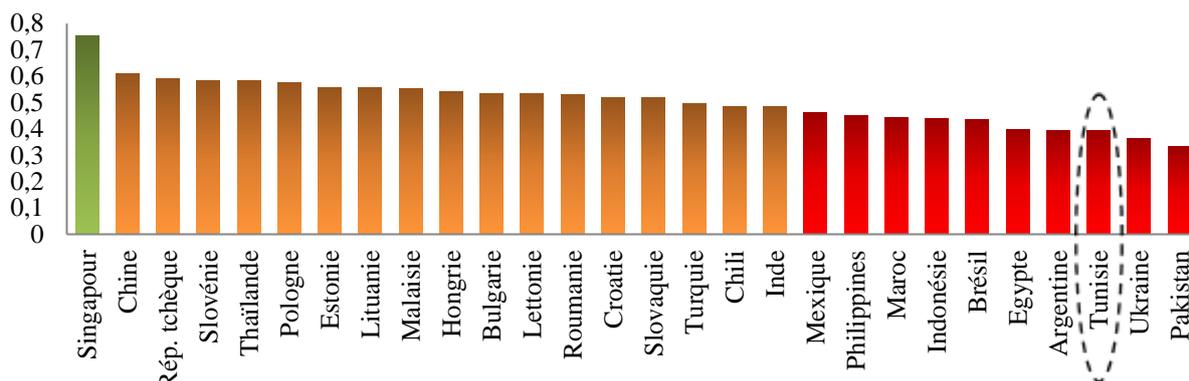
### ***La Tunisie occupe une position tardive***

Les investigations empiriques révèlent que la Tunisie a gagné deux positions par rapport à l'année 2017 mais demeure dans une position tardive en 2018 pour occuper le 25<sup>ème</sup> rang et se situer dans le groupe de pays à faibles résultats et ce, en dépit du rebond enregistré en matière de compétitivité externe. En fait, cette moindre performance s'explique, essentiellement, par le repli enregistré en termes de « stabilité du cadre macroéconomique » en plus des faiblesses structurelles au niveau des facteurs « système financier » et « compétitivité interne ». En outre, les avancées considérables enregistrées par certains concurrents tels que la Hongrie, la Slovaquie et le Chili ont affaibli les chances de la Tunisie pour améliorer sa position.

---

\* Voir rapport « Bilan Compétitivité 2006 : En route vers Lisbonne » publié par l'observatoire de compétitivité de Luxembourg en septembre 2006

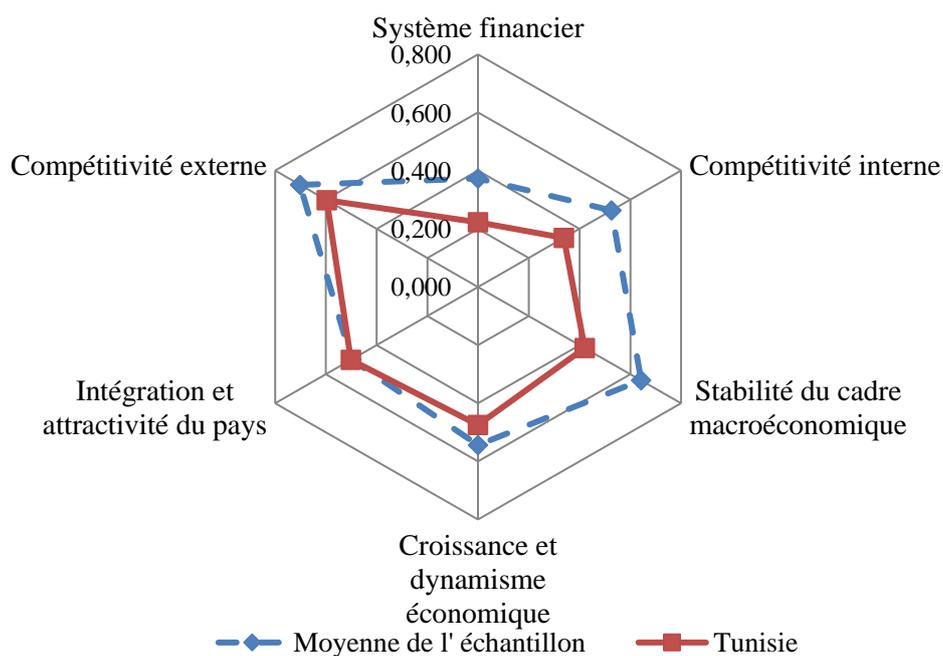
**Graphique 2 : Indicateur synthétique de « Compétitivité courante »**



Source : Compilations ITCEQ

Corrélativement, le score de la Tunisie en termes de compétitivité courante se situe en dessous de la moyenne de l'échantillon. Le gap est nettement perceptible au niveau des facteurs sus mentionnés et, dans une moindre mesure, au niveau des facteurs « compétitivité externe » et « croissance et dynamisme économique ».

**Graphique 3 : Position de la Tunisie en termes de compétitivité courante**

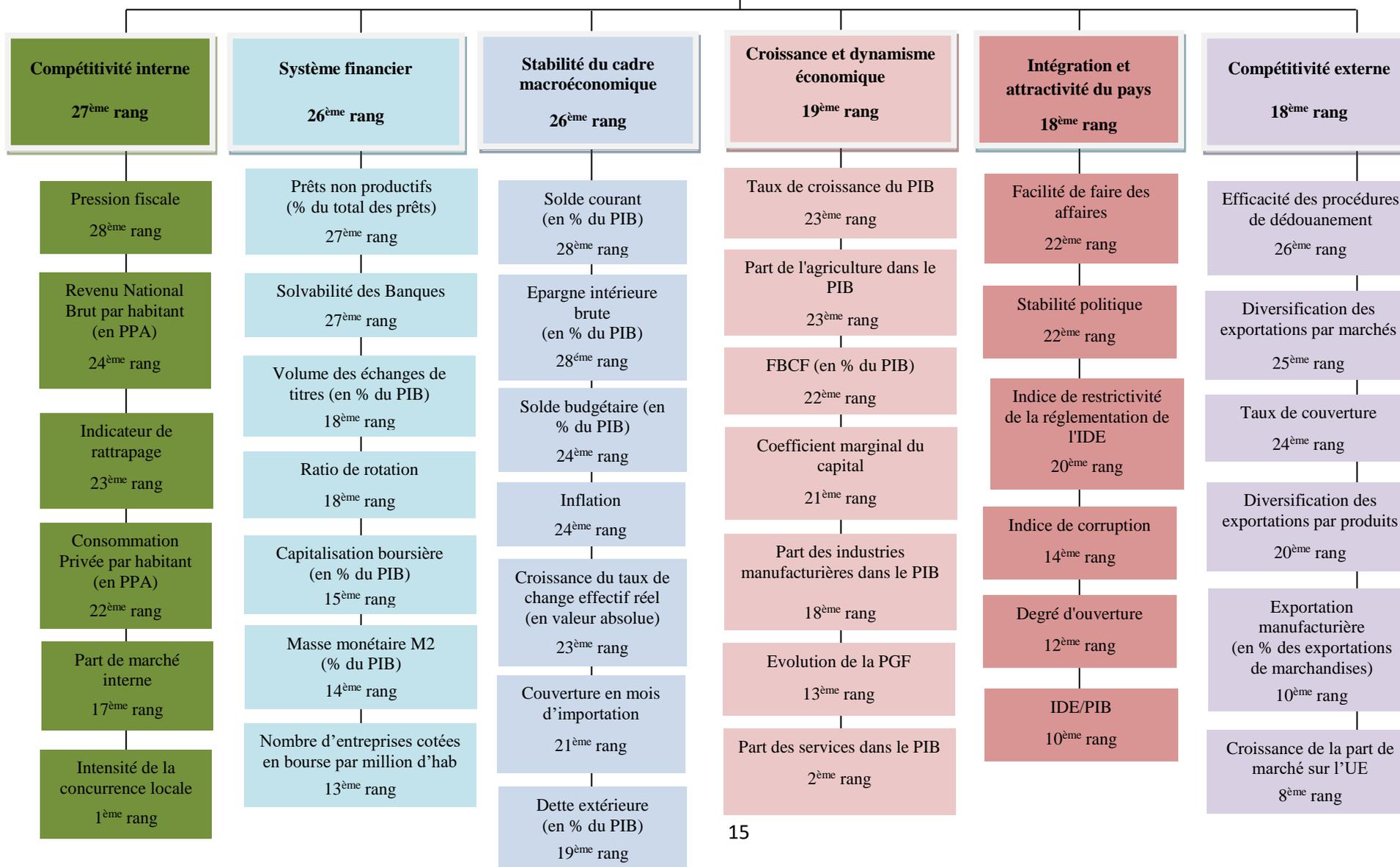


Source : Compilations ITCEQ

Par ailleurs l'analyse s'intéresse, dans ce qui suit, à l'examen du positionnement compétitif de l'économie tunisienne au niveau des différents facteurs et des indicateurs partiels y afférents ; ce qui permet de mieux saisir les goulets d'étranglement et d'éclairer davantage les décideurs sur les actions à engager pour rattraper les économies les plus performantes.

## Classement de la Tunisie en termes de « Compétitivité courante »

**COMPETITIVITE COURANTE**  
25<sup>ème</sup> rang

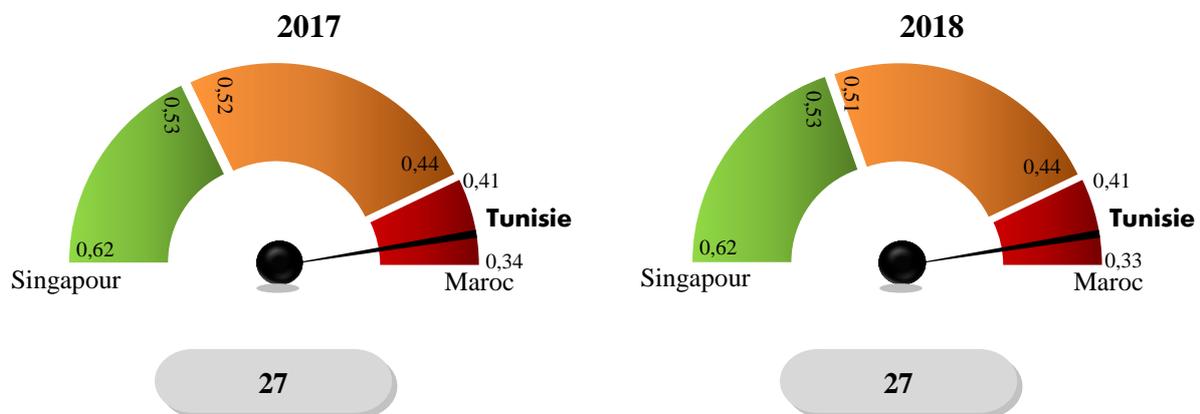


## I. Compétitivité interne

### *Des efforts à déployer pour améliorer les performances internes du pays*

Les résultats dégagés affichent des signes de faiblesses structurelles au niveau de ce facteur et la Tunisie demeure dans le groupe de pays à faibles performances en occupant le 27<sup>ème</sup> rang en 2018. A l'exception de la Chine qui a progressé de 15 positions pour occuper le 8<sup>ème</sup> rang, la plupart des pays de l'échantillon n'ont pas connu de changements majeurs dans leur classement par rapport à 2017.

**Graphique 4 : Ecart de performance en termes de compétitivité interne<sup>8</sup>**



*Source : Compilations ITCEQ*

En fait, cette moindre performance de la Tunisie s'explique essentiellement par :

- La forte **pression fiscale** dont le taux dépasse celui de la totalité des concurrents, plaçant la Tunisie au dernier rang. En effet, son niveau s'est élevé à 23,1% en 2018 contre 21,9% en 2017 suite à la hausse des impôts directs (en relation avec l'instauration de nouvelles mesures fiscales telles que la contribution sociale de solidarité destinée pour le financement des caisses sociales) mais aussi des impôts et taxes indirects (suite à la progression des recettes de droits de douanes avec l'accroissement des importations et à la hausse de 1% des différents taux de TVA). Il est à noter qu'au niveau de cet indicateur, la Chine a fait un rebond de 16 positions pour occuper le premier rang en 2018 avec un niveau de 9,4% (contre 17,5% en 2017).

<sup>8</sup> Voir encadré « Classement des pays selon leurs performances » page 15

### **Des mesures fiscales drastiques pour une relance en Chine**

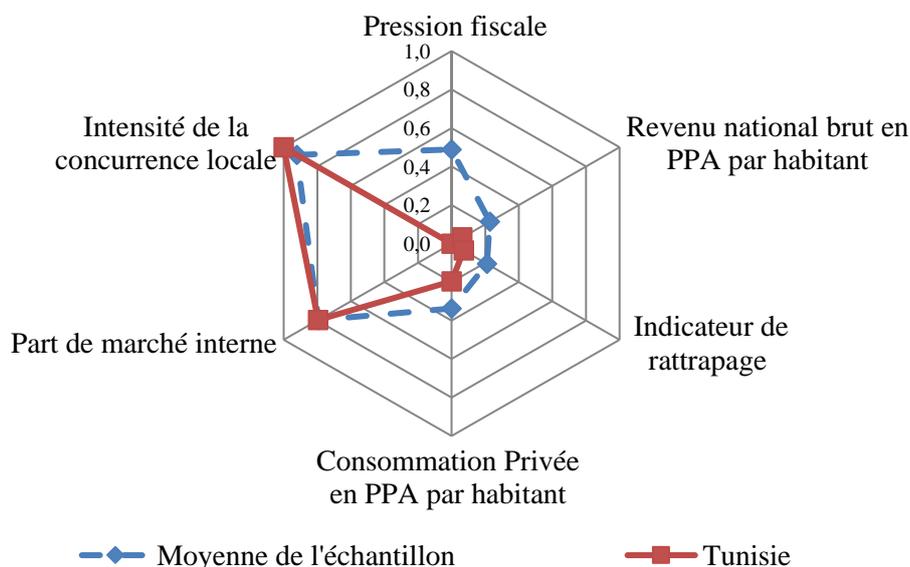
*La Chine a mis en place un ensemble de mesures de réduction d'impôts. En effet, une réforme d'envergure a été appliquée au niveau de l'impôt sur le revenu. Le seuil minimum d'impôt sur le revenu des particuliers a été relevé pour passer de 3500 à 5000 yuans, et c'est ainsi que 60 millions de personnes ont été totalement exonérées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. En outre, les entreprises ont bénéficié d'une forte réduction des taxes et redevances. Les taux de TVA ont été, ainsi, ramenés de 17 % à 16 % et de 11 % à 10 %, ce qui a permis aux entreprises d'économiser 0,25% du PIB. De leur côté, les droits à l'importation ont été abaissés deux fois en 2018, de sorte que le taux moyen est passé de 9,8% à 7,5 %, d'où un allègement de 0,3 % du PIB de la charge qu'ils représentent. Le remboursement de la TVA sur certains produits exportés a été relevé, soit une économie d'impôts de près de 0,1 % du PIB. De plus, les produits d'intérêts des prêts octroyés à des petites et micro-entreprises sont exemptés de la TVA et les entreprises technologiques bénéficient d'un amortissement accéléré.*

*Sources : « Etude économique de la Chine 2019 », OCDE 2019*

*« Les contribuables chinois ont payé 31,6 milliards de yuans de moins après un mois de réforme de l'impôt sur le revenu », Le quotidien du peuple, décembre 2018*

- Le niveau relativement faible du **RNB en PPA par habitant**<sup>9</sup> qui reste largement inférieur à celui de la majorité des concurrents (24<sup>ème</sup> rang), ne dépassant pas 13% celui de Singapour et 29% celui de certains PECO tels que la République tchèque et la Slovénie occupant les deux premiers rangs. Corrélativement, **l'indicateur de rattrapage** se trouve à son plus bas niveau pour s'établir à 28,6% en 2018 procurant à la Tunisie le 23<sup>ème</sup> rang.

**Graphique 5 : Position de la Tunisie en termes de compétitivité interne**



*Source : Compilations ITCEQ*

<sup>9</sup> Revenu National Brut par habitant en terme de parité de pouvoir d'achat

- Le niveau encore modeste de *la consommation privée par habitant en termes de PPA* situant la Tunisie au 20<sup>ème</sup> rang. Ceci revient principalement à la morosité de l'activité économique, à la persistance du chômage à des niveaux élevés en plus de l'envolée des prix à la consommation.
- La baisse sensible de *la part de marché interne*<sup>10</sup> qui est passée à 45,6% (contre 50% en 2017), procurant à la Tunisie le 17<sup>ème</sup> rang (contre 15<sup>ème</sup> en 2017). Cette baisse, synonyme d'une satisfaction de la demande intérieure, beaucoup plus par les importations que par la production locale, reflète une accentuation de la concurrence sur le marché domestique. Ceci est d'autant plus manifeste que le niveau de l'indicateur de *l'intensité de concurrence locale*<sup>11</sup> est le plus élevé comparativement au reste des pays de l'échantillon conférant à la Tunisie le 1<sup>er</sup> rang. Cette situation exige des entreprises tunisiennes de multiplier les efforts pour améliorer la compétitivité de leurs produits non seulement à travers une maîtrise des coûts de production mais aussi via une montée en gamme, une amélioration de la qualité et un investissement plus soutenu dans la R&D et l'innovation.

**Tableau 2 : Principaux résultats liés au facteur « Compétitivité interne »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
<b>Consommation Privée par habitant (en PPA \$ constants 2011)</b>	↑	8772,1	20	4117,8	13137,2	Singapour	28479,4	Pakistan	3936,0
<b>Pression fiscale</b>	↓	23,1	28	21,9	17,9	Chine	9,4	Tunisie	23,1
<b>Part de marché interne</b>	↓	45,6	17	55,4	69,7	Brésil	85,4	Singapour	-108,5
<b>Intensité de la concurrence locale</b>	↑	28,1	1	27,30	21,35	Tunisie	0,27	Singapour	-162,00
<b>Revenu national brut par habitant (en PPA \$ courants)</b>	↑	11027	24	7417	27864	Singapour	88099	Pakistan	4658
<b>Indicateur de rattrapage</b>	↓	28,7	23	20,77	65,5622	Singapour	227,9	Pakistan	13,252

Source : Compilations ITCEQ

<sup>10</sup>  $PMI = \left[ 1 - \left( \frac{MBS}{DI} \right) \right] \times 100$  . C'est la part de la demande intérieure satisfaite par la production locale.

<sup>11</sup>  $ICL = \left[ \left( 1 - \frac{XBS}{PIB} \right) \times \frac{MBS}{DI} \right] \times 100$  . C'est la part de la production écoulee sur le marché local pondérée par la part de la demande interne qui est satisfaite par les importations.

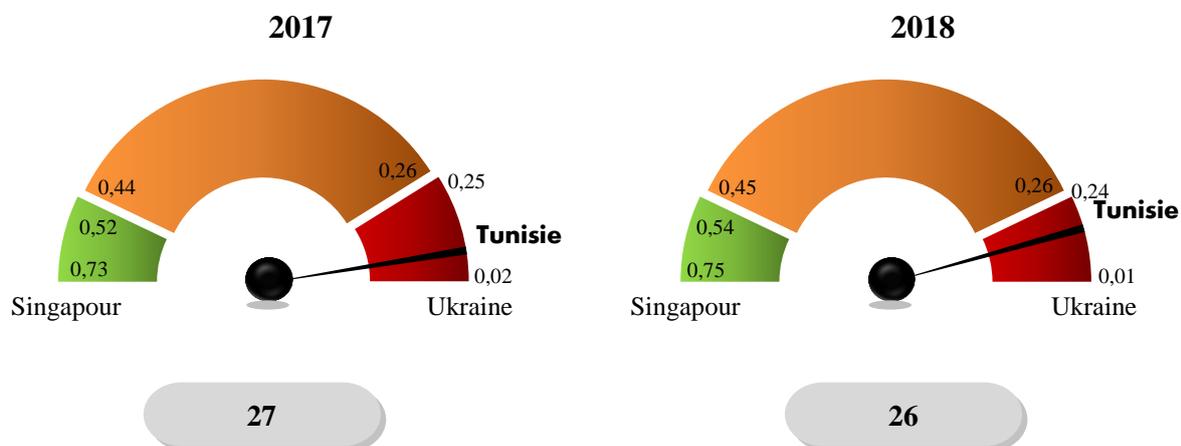
### Encadré : Méthode de comparaison

1. La position de la Tunisie est comparée par rapport à la moyenne de l'échantillon  
**Vert** si les résultats de la Tunisie sont supérieurs à la moyenne de l'échantillon  
**Oranger** si les résultats de la Tunisie sont égaux à la moyenne de l'échantillon  
**Rouge** si les résultats de la Tunisie sont inférieurs à la moyenne de l'échantillon
2. Les résultats de la Tunisie sont comparés par rapport aux données de l'année antérieure  
↑ si les résultats de la Tunisie se sont améliorés par rapport à la valeur de l'année précédente ; l'indicateur en question est marqué par une flèche ascendante.  
→ si les résultats de la Tunisie sont les mêmes par rapport à la valeur de l'année précédente ; l'indicateur en question est marqué par une flèche horizontale.  
↓ si les résultats de la Tunisie se sont détériorés par rapport à la valeur de l'année précédente ; l'indicateur en question est marqué par une flèche descendante.

## II. Système financier

Les investigations empiriques montrent qu'au niveau de ce facteur, les premières positions sont attribuées aux concurrents asiatiques et plus particulièrement le Singapour, la Chine, la Thaïlande et la Malaisie, jouissant généralement d'un marché financier développé et d'un système bancaire performant. La Tunisie figure structurellement dans le groupe de pays à faibles résultats et se classe l'avant dernière en 2018.

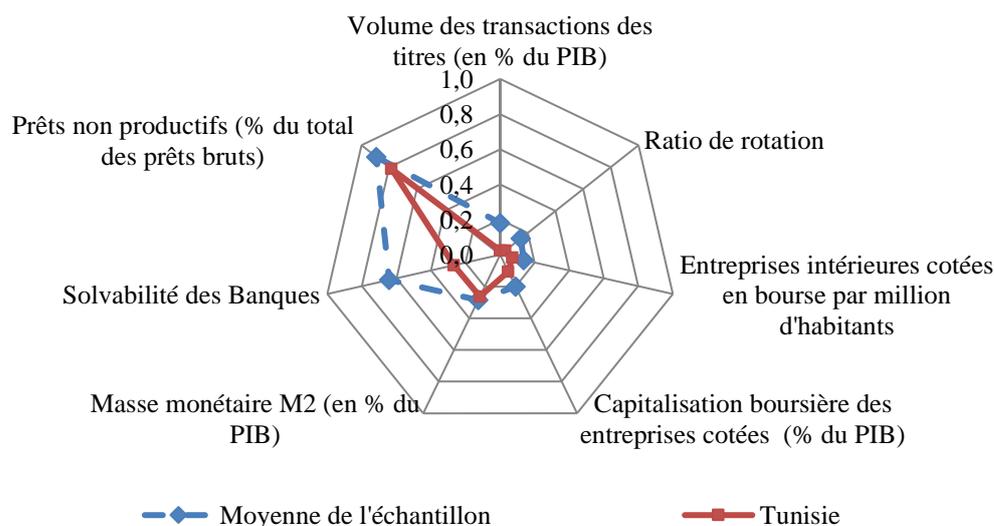
Graphique 6 : Ecart de performance en termes de système financier



Source : Compilations ITCEQ

Cette position tardive reflète le manque de performance du secteur financier largement attribuable à la fragilité du secteur bancaire et au manque de dynamisme du marché boursier.

**Graphique 7 : Position de la Tunisie en termes du système financier**



Source : Compilations ITCEQ

***Beaucoup de défis sont à relever par les banques tunisiennes...***

La fragilité du secteur bancaire tunisien est perceptible à travers notamment :

- Le niveau relativement élevé de *la part des prêts non productifs (PNP) dans le total des prêts bruts* atteignant 11,8% en 2018 (contre 11,1% en 2017) et situant la Tunisie au 27<sup>ème</sup> rang. Notons, dans ce cadre, l'ampleur de l'encours des créances professionnelles impayées ou en contentieux qui s'est accru de 12,1% en 2018 pour représenter près des 3/4 des PNP et 13,7% du total des crédits aux professionnels. Cette hausse provient essentiellement de l'accroissement des créances impayées dans le secteur des services, principalement dans le commerce, hôtels et restaurants. A cet égard, l'on rappelle que la BCT a amélioré le cadre réglementaire afin de mieux gérer le risque des crédits « classés »<sup>12</sup>.

Faut-il, par ailleurs, signaler que si la Hongrie a grimpé 8 positions au niveau de cet indicateur, pour se situer au 10<sup>ème</sup> rang, l'Argentine et la Slovaquie ont dégringolé de 8 places occupant ainsi le 14<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> rang respectivement en 2018.

<sup>12</sup> Les circulaires n°2013-21, 2016-06 et 2018-06 viennent apporter des améliorations par rapport à la circulaire n°91-24 relative à la « Division, couverture des risques et suivi des engagements ». Pour plus de précision voir « Le renforcement du dispositif réglementaire, prudentiel et opérationnel de la supervision bancaire tunisienne », BERD 2021

- Le manque de *solvabilité des banques*<sup>13</sup> dû au manque de liquidité et à l'importance des créances non productives et ce, en dépit des efforts de la Banque Centrale pour améliorer la réglementation en vigueur<sup>14</sup>. La Tunisie se trouve, ainsi, devancée par la quasi-totalité des concurrents pour se situer au 27<sup>ème</sup> rang. Par surcroît, la Hongrie paraît le grand gagnant de cette course à la compétitivité et a décroché 5 positions occupant ainsi le 14<sup>ème</sup> rang contrairement à la Turquie qui a perdu 8 places et se situe, désormais, au 22<sup>ème</sup> rang.

***Hongrie : un secteur bancaire capable de participer au financement de l'économie***

*Le stock de prêts non performants de la Hongrie a continué de se résorber en 2018 pour atteindre 2,5% du total des prêts bruts (contre 4,2% en 2017 et 7,4% en 2016). Cette baisse sensible est principalement imputable au nettoyage du portefeuille des banques et à l'accroissement des encours. En effet et en plus de la progression des prêts aux PME (13%), les grandes entreprises ont pu bénéficier de prêts sur de plus longues durées, avec un taux fixe et le recours à des devises étrangères (principalement l'Euro), créant, ainsi, un dynamisme et une stabilité sur le marché bancaire. Par ailleurs, la liquidité des établissements de crédit est restée abondante et conforme aux recommandations du comité de Bâle et ce, principalement suite à l'augmentation des dépôts bancaires.*

Source : « Le secteur bancaire hongrois » Direction Générale du Trésor, juillet 2019

***...et le marché boursier n'est pas encore en mesure de rattraper les dragons et tigres asiatiques***

De plus, les résultats dégagés en matière du marché financier demeurent modestes et largement en deçà de ceux des pays asiatiques dans la mesure où :

- ***Le volume des transactions de titres*** demeure faible ne dépassant pas 2,4% du PIB et classant la Tunisie au 18<sup>ème</sup> rang. Ce niveau s'avère largement inférieur à celui de plusieurs concurrents et ne représente que 2,5% de celui de la Chine, 3,1% de celui de la Thaïlande, 6,3% de celui de la Malaisie et 7,3% de celui de la Turquie. Par ailleurs et bien que Jakarta soit à la traîne en Asie, la Bourse indonésienne a pris de l'élan en 2018 avec un accroissement de ses transactions de 10%, gagnant, de la sorte, 4 positions (9<sup>ème</sup> rang)
- Le niveau relativement modéré de ***la capitalisation boursière en % du PIB***, en dépit de son amélioration en 2018 (23,1% contre 22,7% en 2017), procurant à la Tunisie le

<sup>13</sup> Dans votre pays, la solvabilité des banques est [1 = extrêmement faible : les banques peuvent nécessiter une recapitalisation ; 7 = extrêmement élevé : les banques sont généralement saines avec des bilans sains

<sup>14</sup> L'augmentation graduelle du ratio de liquidité de court terme et l'établissement du ratio de transformation « Crédits/Dépôts » serviront à l'application du ratio de liquidité à long terme de Bâle III. En plus l'amélioration de la réglementation en termes de PNP susmentionnée est de nature à consolider la solvabilité des banques tunisiennes.

15<sup>ème</sup> rang. Il est à constater, par ailleurs, qu'en dépit de la baisse du niveau de cet indicateur pour la quasi-totalité des pays de l'échantillon, leur classement n'a pas connu de changement important. Des disparités importantes entre les pays de l'échantillon sont, toutefois, à relever au niveau de cet indicateur. Citons, à titre illustratif, que pour Singapour le niveau de la capitalisation boursière en % du PIB est de 184% et représente 8 fois celui de la Tunisie et 47 fois celui de la Lettonie ; ce qui lui a permis de figurer à la tête du peloton.

### ***L'ascension de l'Asie***

*Avec l'inclusion du renminbi dans le panier des devises du FMI en 2016 puis l'intégration des actions négociées sur le territoire chinois dans l'indice MSCI<sup>15</sup> des marchés émergents en 2018, la Chine a visé un rôle de premier plan sur la scène financière internationale. Ainsi, elle est devenue le 3<sup>ème</sup> plus gros contributeur du FMI. La Chine encourage, par ailleurs, l'intégration des marchés financiers régionaux à travers la « Belt and Road Initiative » (ou « Nouvelle route de la soie »). Quant à l'Inde, elle n'est pas parvenue jusqu'à présent à exploiter pleinement son potentiel. Toutefois et avec la taille de sa population, elle compte parmi les acteurs majeurs de la scène internationale et représente aussi un marché à fort taux de croissance. L'essor de Singapour est aussi particulièrement notable. Si la grandeur des indicateurs financiers de la Chine et de l'Inde au regard de leur population, de leur performance économique et de la concentration du marché est redoutable, Singapour se démarque par sa spécialisation dans le secteur des services financiers. Cet Etat, se situant sur de grands axes du commerce international, est stable et dispose d'institutions fortes ainsi que d'un système juridique rigoureux et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.*

Source : « Ouvrir les portes des places financières asiatiques », Peter Stutz La Vie économique 2019

**Tableau 3 : Principaux résultats liés au facteur « Système financier »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
<b>Volume des transactions des titres (en % du PIB)</b>	↓	2,4	18	3,3	32,6	Chine	94,1	Ukraine	0,1
<b>Masse monétaire M2 (en % du PIB)</b>	↓	72,3	14	119,3	53,6	Chine	195,0	Argentine	28,5
<b>Capitalisation boursière des entreprises cotées (en % du PIB)</b>	↑	23,1	15	51,8	19,4	Singapour	184,1	Lettonie	3,9
<b>Prêts non productifs par rapport au total des prêts bruts</b>	↓	11,8	27	7,5	3,7	Estonie	0,5	Ukraine	52,8
<b>Entreprises intérieures cotées en bourse par million d'habitants</b>	→	7,1	13	2,1	4,6	Singapour	85,5	Mexique	1,1
<b>Ratio de rotation</b>	↓	10,3	18	6,4	247,8	Turquie	247,8	Ukraine	0,8
<b>Solvabilité des Banques</b>	↑	3,8	27	5,7	4,6	Singapour	6,4	Ukraine	2,8

Source : Compilations ITCEQ

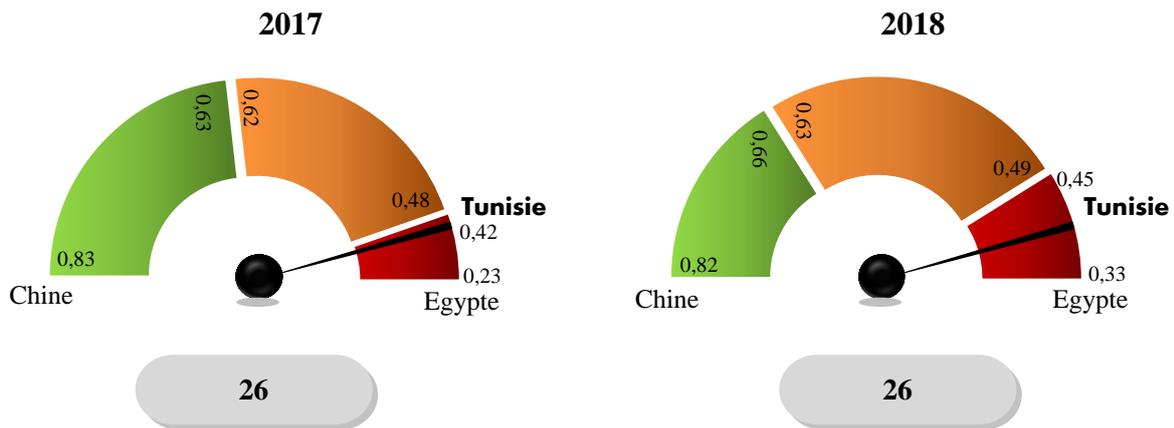
<sup>15</sup> C'est un indice boursier géré par Morgan Stanley Capital International (entreprise de services financiers) mesurant la performance des marchés boursiers de pays économiquement développés.

### III. Stabilité du cadre macro-économique

#### *Des déséquilibres extérieurs préoccupants et un taux d'inflation en hausse*

Les résultats dégagés au niveau de ce facteur révèlent qu'en 2018, la Tunisie a maintenu sa position au 26<sup>ème</sup> rang des pays de l'échantillon.

Graphique 8 : Ecart de performance en termes de stabilité du cadre macro-économique

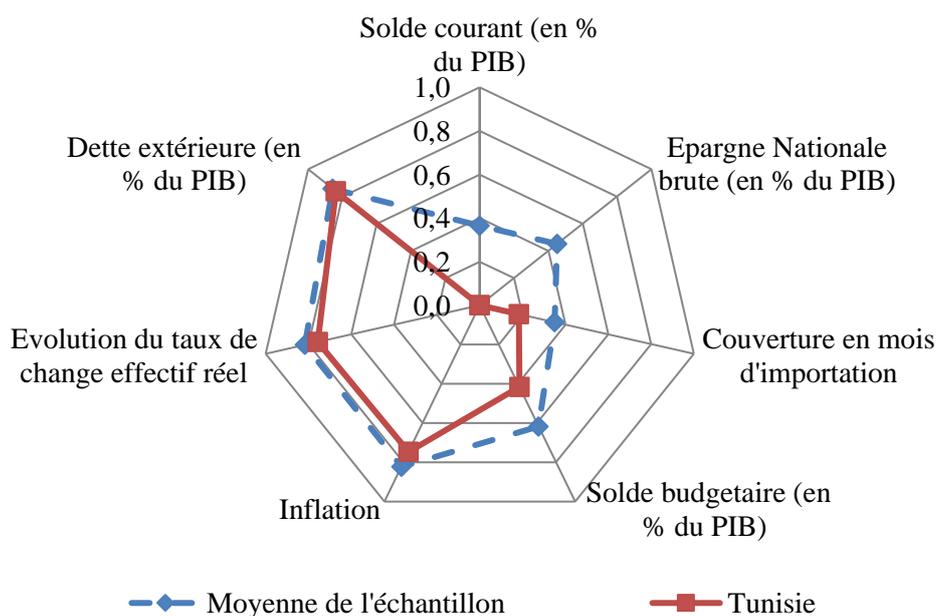


Source : Compilations ITCEQ

Cette position défavorable est imputable essentiellement à :

- L'accentuation du **déficit courant** qui a atteint un niveau record en 2018, soit 11,1% du PIB, classant la Tunisie à la dernière position. Une telle situation s'explique essentiellement par la détérioration de la balance commerciale dont plus particulièrement la balance énergétique. De plus, la hausse des recettes touristiques et des transferts des tunisiens à l'étranger n'a pu compenser que partiellement le creusement de ce déficit. Il convient de noter qu'au niveau de cet indicateur, Singapour est structurellement dans le peloton de tête des pays de l'échantillon. Par ailleurs, il est à noter que si l'Egypte et la Turquie ont réalisé les avancées les plus importantes au niveau de cet indicateur (5 et 4 positions respectivement), leur classement reste modeste (19<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> rang respectivement),

**Graphique 9 : Position de la Tunisie en termes de la stabilité du cadre macro-économique**



Source : Compilations ITCEQ

- La hausse spectaculaire du **taux d'inflation** qui s'est établi à 7,8% en 2018 (contre 5,3% en 2017) situant la Tunisie au 24<sup>ème</sup> rang (contre 23<sup>ème</sup> en 2017). Cette hausse est due au relèvement d'un point de pourcentage de la taxe sur la valeur ajoutée, à l'ajustement à la hausse des prix des carburants et ce, en plus de l'effet de la dépréciation du dinar à l'égard des deux principales devises à savoir l'euro et le dollar. Il convient de constater que la Malaisie a fortement ralenti l'inflation, ce qui lui a permis de gagner 19 rangs et se classer 2<sup>ème</sup> après Singapour.

#### **Baisse de l'inflation en Malaisie**

*En 2017, l'inflation s'est élevée à 3,9% du fait principalement de l'augmentation des prix alimentaires et des prix des transports. En 2018 et suite aux élections, des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages ont été engagées à travers la suppression de la TVA, la subvention des carburants, etc. La période de « tax holidays » entre juin et août 2018, consécutive au passage de la TVA à 0%, a, par ailleurs, fortement contribué au ralentissement de l'inflation durant toute l'année qui est passée à 0,9%*

Source : « Malaisie : Situation économique et financière », Août 2018 Direction Générale de Trésor

- La baisse de **la couverture en mois d'importation** estimée à 84 jours seulement classant la Tunisie au 21<sup>ème</sup> rang et ce, en relation avec l'accentuation des pressions sur les réserves en devises sous l'effet de l'aggravation du déficit courant et des tensions inflationnistes. Notons bien que les pays de l'échantillon n'ont pas enregistré de changements majeurs dans leur classement à l'exception de l'Argentine, qui a

amélioré son classement de 4 positions pour occuper le 6<sup>ème</sup> rang en 2018 alors que l'Inde et le Pakistan ont perdu 3 positions.

- La contraction du **taux d'épargne** qui demeure faible (7,5%) et largement inférieur à celui des concurrents, plaçant la Tunisie à la dernière position. Cette insuffisance du taux d'épargne se traduirait par des niveaux bas du taux de financement intérieur des investissements et par des besoins de financement importants. Notons que ce taux a été particulièrement élevé dans les pays asiatiques dont notamment la Chine, le Singapour et les Philippines dépassant les 42%. Parallèlement, la Slovénie a amélioré son taux d'épargne et a pu décrocher 4 positions pour se situer au 7<sup>ème</sup> rang en 2018.

**Tableau 4 : Principaux résultats liés au facteur « stabilité du cadre macro-économique »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
Solde courant (en % du PIB)	↓	-11,1	28	-5,4	-3,6	Singapour	17,9	Tunisie	-11,1
Solde budgétaire (en % du PIB)	↑	-4,8	24	-3,9	-4,0	Singapour	2,2	Egypte	-9,8
Couverture en mois d'importation	↓	2,8	21	5,0	4,3	Brésil	14,2	Slovénie	0,3
Dettes extérieures (en % du PIB)	→	82,6	19	41,4	58,1	Chine	14,4	Singapour	435,0
Inflation	↓	7,8	24	1,9	16,3	Singapour	0,4	Egypte	29,5
Epargne intérieure brute (en % du PIB)	↑	7,5	28	27,7	26,6	Chine	46,4	Tunisie	7,5
Evolution du taux de change effectif réel	↑	7,1	23	0,6	19,5	Mexique	0,5	Argentine	27,6

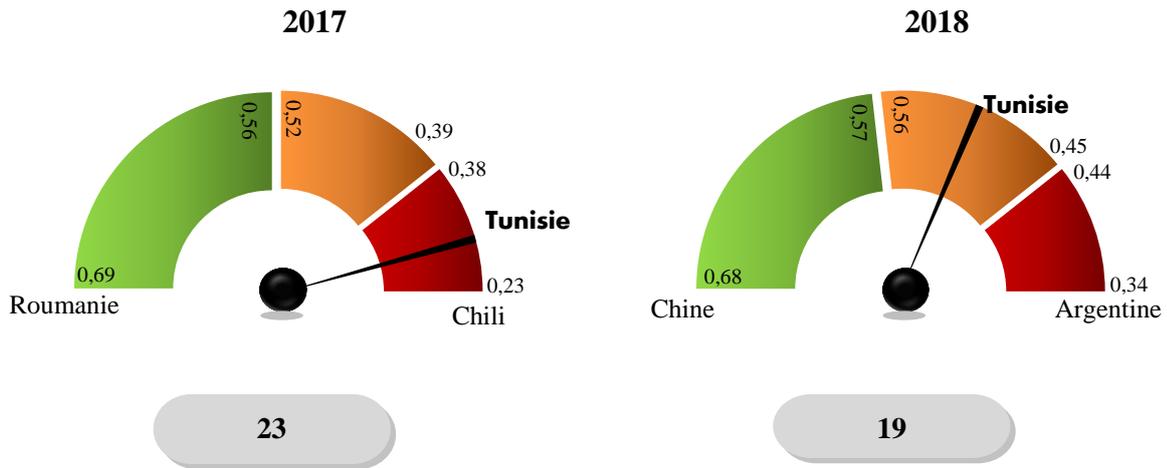
Source : Compilations ITCEQ

#### IV. Croissance et dynamisme économique

##### *Des signes de reprise de l'activité économique...*

Les résultats dégagés montrent que le classement de la Tunisie s'est amélioré au niveau de ce facteur pour occuper le 19<sup>ème</sup> rang en 2018 (contre 23<sup>ème</sup> en 2017) et passer du groupe à faibles performances au groupe à performances moyennes.

**Graphique 10 : Ecart de performance en termes de croissance et dynamisme économique**

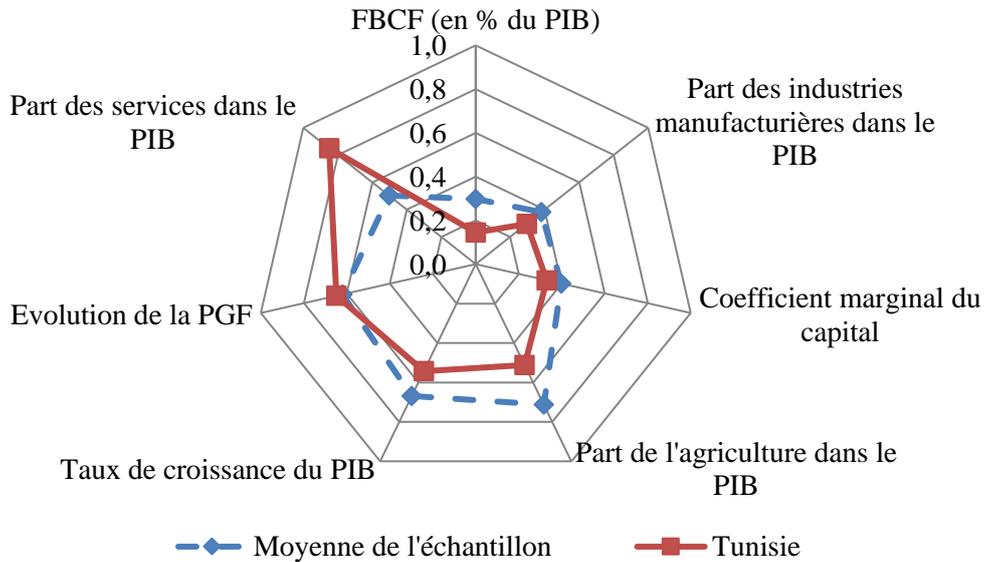


*Source : Compilations ITCEQ*

Cette progression est attribuable :

- Au renforcement de la croissance économique (2,6% en 2018 contre 1,9% en 2017) faisant gagner à la Tunisie 3 rangs pour se placer au 23<sup>ème</sup> rang. Cette croissance a été tirée par les performances exceptionnelles du secteur agricole et la reprise de l'activité du tourisme,
- À l'importance de la part des services dans le PIB procurant à la Tunisie le 2<sup>ème</sup> rang après Singapour, dénotant d'une certaine diversification du tissu productif,
- À l'amélioration du coefficient marginal du capital, synonyme, d'une utilisation plus efficace du capital permettant à la Tunisie de gagner 5 positions pour se situer au 21<sup>ème</sup> rang,
- À la progression de la productivité globale des facteurs (PGF) permettant à la Tunisie de grimper au 13<sup>ème</sup> rang contre 23<sup>ème</sup> en 2017.

**Graphique 11 : Position de la Tunisie en termes de croissance et dynamisme économique**



Source : Compilations ITCEQ

*...Néanmoins, certaines faiblesses sont affichées*

Il convient toutefois de nuancer ces résultats dans la mesure où la croissance économique reste encore timide et n'a pas permis de résorber le taux de chômage et de rétablir les déséquilibres macroéconomiques qui demeurent encore préoccupants. De plus, l'effort d'investissement reste insuffisant et la part du secteur manufacturier dans le PIB est en déclin malgré toutes les incitations et les programmes d'appui qui lui sont réservés. En revanche, le positionnement de la Chine au niveau de ces indicateurs a été favorable, lui permettant de se situer en tête du peloton au niveau de ce facteur. En outre, il est à constater que le Chili, la Hongrie et la Pologne ont enregistré des avancées significatives en gagnant 11, 9 et 6 positions et se classent au 17<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> rang respectivement. En fait et comparativement à 2017, l'activité économique dans ces trois pays a évolué à des rythmes de croissance plus accélérés avec une nette amélioration de la PGF et une meilleure utilisation du capital.

### **Reprise de la croissance économique en Chili**

Depuis le deuxième semestre de 2017, la croissance économique du Chili s'est redressée pour s'accroître en 2018 et atteindre 4% (contre 1,3% en 2017) et ce, en raison :

- D'un environnement extérieur plus favorable caractérisé par la hausse du cours mondial du cuivre (qui représente plus de 40% des recettes des exportations chiliennes et 10% du PIB) ainsi que par l'augmentation de la demande internationale des produits de base en 2018,
- De l'adoption de politiques économiques prudentes favorisant la stabilité du cadre macroéconomique et l'investissement et ce, à travers la flexibilité du taux de change, la maîtrise de l'inflation et la réduction du taux d'intérêt, en plus de la soutenabilité de la dette publique, atténuant, ainsi, les risques de change et de refinancement.
- De la stabilité politique qui reste élevée, même après les élections présidentielles et le remaniement du gouvernement soutenant, dès lors, la solvabilité du Chili et sa position favorable sur les marchés financiers internationaux.

Sources : « Etude économique de l'OCDE Chili février 2018 »  
« EcoEmerging »2018, BNP PARIBAS

**Tableau 5 : Principaux résultats liés au facteur « Croissance et dynamisme économique »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
<b>Taux de croissance du PIB</b>	↑	2,6	23	3,0	2,6	Inde	7,0	Argentine	-2,5
<b>Part des industries manufacturières dans le PIB</b>	↓	15,5	18	15,7	19,1	Chine	29,4	Brésil	9,7
<b>Part de l'agriculture dans le PIB</b>	↑	11,0	23	12,0	5,8	Singapour	0,0	Pakistan	22,6
<b>Part des services dans le PIB</b>	↓	65,5	2	50,5	54,3	Singapour	69,4	Indonésie	43,4
<b>FBCF (en % du PIB)</b>	↓	18,5	22	29,1	29,7	Chine	42,6	Argentine	14,4
<b>Evolution de la Productivité Globale des Facteurs (PGF)</b>	↑	1,0	13	0,0	-1,7	Pologne	3,6	Argentine	-3,8
<b>Coefficient marginal du capital (ICOR)</b>	↑	7,8	21	9,9	11,2	Argentine	-6,6	Brésil	14,9

Source : Compilations ITCEQ

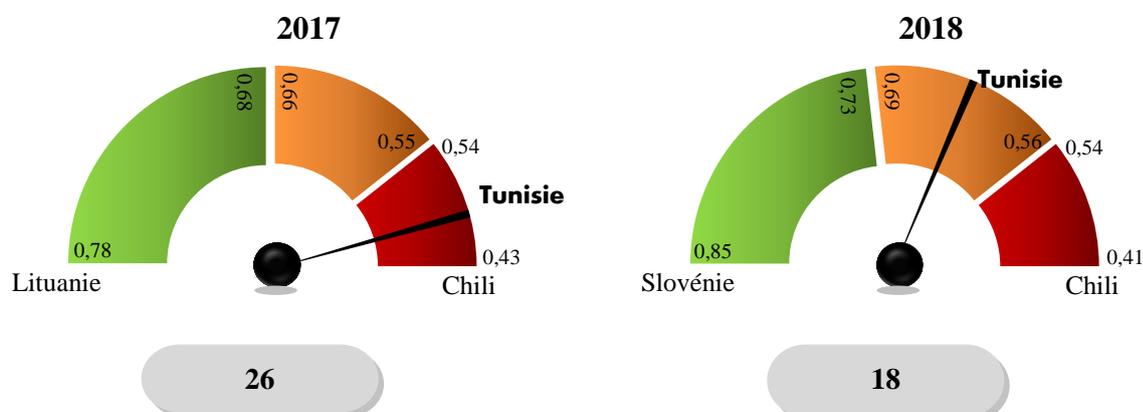
## **V. Compétitivité externe**

### *Une amélioration qui mérite d'être consolidée*

Les investigations empiriques montrent que la Tunisie a sensiblement progressé en 2018 pour occuper le 18<sup>ème</sup> rang (contre 26<sup>ème</sup> en 2017) et figurer dans le groupe de pays à performances

moyennes. Plusieurs pays de l'échantillon ont, également, enregistré des avancées significatives tels que la Lettonie, la Turquie et la Slovaquie.

**Graphique 12 : Ecart de performance en termes de compétitivité externe**

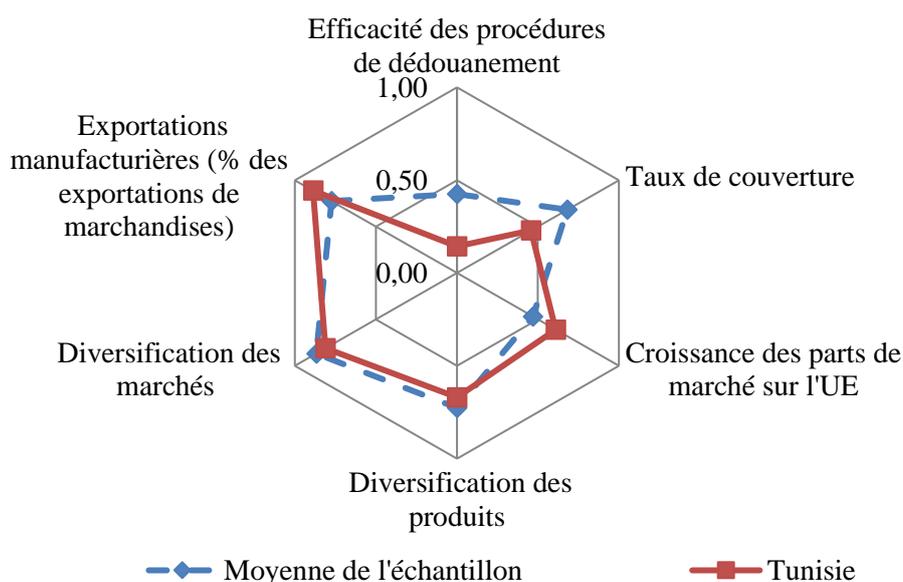


*Source : Compilations ITCEQ*

L'avancée de la Tunisie provient essentiellement de la hausse *des parts de marché externe* qui se sont accrues au rythme de 0,9% après avoir connu une baisse de 6,8% en 2017 et ce, en relation notamment avec la progression des exportations d'huile d'olive qui ont plus que doublé suite à une récolte exceptionnelle. La Tunisie a gagné, ainsi, 19 rangs pour se classer 8<sup>ème</sup> en 2018. Pour le reste des pays retenus dans l'échantillon, les résultats ont été mitigés au niveau de cet indicateur. En effet, la Lettonie et la Turquie ont enregistré un rebond de 23 et 20 positions en 2018 pour occuper le 1<sup>er</sup> et le 5<sup>ème</sup> rang respectivement, alors que les classements de l'Indonésie, les philippines et l'Egypte ont remarquablement régressé (28<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> contre 8<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> respectivement en 2017).

Parallèlement, il convient de noter l'importance de *la part des exportations manufacturières dans les exportations de marchandises* permettant à la Tunisie de figurer dans le groupe à performances supérieures et de se classer 10<sup>ème</sup>.

**Graphique 13 : Position de la Tunisie en termes de compétitivité externe**



*Source : Compilations ITCEQ*

Cependant et en dépit de ces progrès, certaines insuffisances caractérisent encore la compétitivité externe de l'économie tunisienne et se rapportent essentiellement :

- Au manque de diversification des exportations par marché procurant à la Tunisie le 25<sup>ème</sup> rang. L'on rappelle, à ce niveau, que les exportations tunisiennes sont destinées à plus de 70% au marché de l'UE. L'Égypte et la Turquie ont enregistré des avancées considérables au niveau de cet indicateur en gagnant 10 et 6 positions pour occuper respectivement le 7<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> rang.

#### ***Egypte : vers le marché asiatique et celui de la Russie***

*En plus de ses marchés traditionnels à savoir l'union européenne (35%<sup>16</sup> du total des exportations) et les pays arabes (23,4%), l'Égypte s'est orientée vers les marchés asiatiques non arabes pour développer ses exportations notamment agricoles et y ouvrir de nouvelles opportunités d'investissement. Dès lors, elle a signé une série d'accords pour exporter ses produits agricoles vers l'Asie, y compris la Chine et le Japon. Ainsi, ses exportations vers ce marché se sont accrues de 60,4% en 2018 pour atteindre une part de 10,4% du total des exportations (contre 7,7% en 2017). De même, on note une augmentation sensible entre 2017 et 2018 des exportations vers la Russie (41%). A ce titre, le gouvernement égyptien a signé en novembre 2018 un document cadre en vue d'un accord de libre-échange avec l'Union économique eurasiatique. Les premières négociations y afférentes ont commencé depuis le début de l'année 2019.*

*Source : « Réserves de change et change flottant : premier bilan, 2 ans après la réforme de 2016 », janvier 2019, Centre d'étude et de documentation économique, juridique et social de l'Égypte ;*

<sup>16</sup> Source : Banque Centrale de l'Égypte

### **La Turquie : une consolidation du marché européen**

*L'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Turquie, avec des échanges en hausse (en 2018 l'UE accapare 50% des exportations turques contre 47,1% en 2017). La consolidation des exportations vers cette zone est perceptible notamment avec l'Espagne, qui est devenue 6<sup>ème</sup> débouché de la Turquie en 2018 contre 8<sup>ème</sup> en 2017.*

*Source : « Le commerce extérieur de la Turquie en 2018 », février 2019, Direction Générale du Trésor.*

- Au manque de **diversification des exportations par produit** procurant à la Tunisie le 20<sup>ème</sup> rang. En effet, les exportations tunisiennes sont concentrées principalement sur les secteurs du THC et des IME. Faut-il signaler que les deux premières positions sont attribuées structurellement à la Croatie et à la Pologne alors que les exportations du Chili sont toujours les moins diversifiées.
- Au manque d'**efficacité des procédures de dédouanement**<sup>17</sup> au niveau desquelles la Tunisie se trouve au 26<sup>ème</sup> rang. Ce résultat corrobore ceux dégagés dans le rapport DB qui montrent que la Tunisie demeure tardive au niveau du pilier « **commerce transfrontalier** ». Il est à noter que Singapour suivi par certains PECO (Slovénie, Hongrie et Estonie) occupent les premières positions au niveau de cet indicateur alors que les concurrents asiatiques y sont classés généralement aux derniers rangs.

**Tableau 6 : Principaux résultats liés au facteur « Compétitivité externe »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
Croissance des parts de marché sur l'UE	↑	0,9	8	-0,2	2,3	Lettonie	6,1	Indonésie	-7,1
Diversification des produits	↑	6,9	20	7,1	3,3	Croatie	2,6	Chili	15,5
Diversification des marchés	↑	12,7	25	10,5	5,8	Ukraine	4,2	Mexique	49,3
Exportations manufacturières (% des exportations de biens)	↓	94,8	10	84,0	92,0	Singapour	99,5	Chili	57,9
Taux de couverture	↑	78,7	24	78,6	96,4	Singapour	119,0	Pakistan	44,7
Lourdeur des procédures douanières	↑	2,4	26	2,3	2,7	Singapour	3,9	Pakistan	2,1

*Source : Compilations ITCEQ*

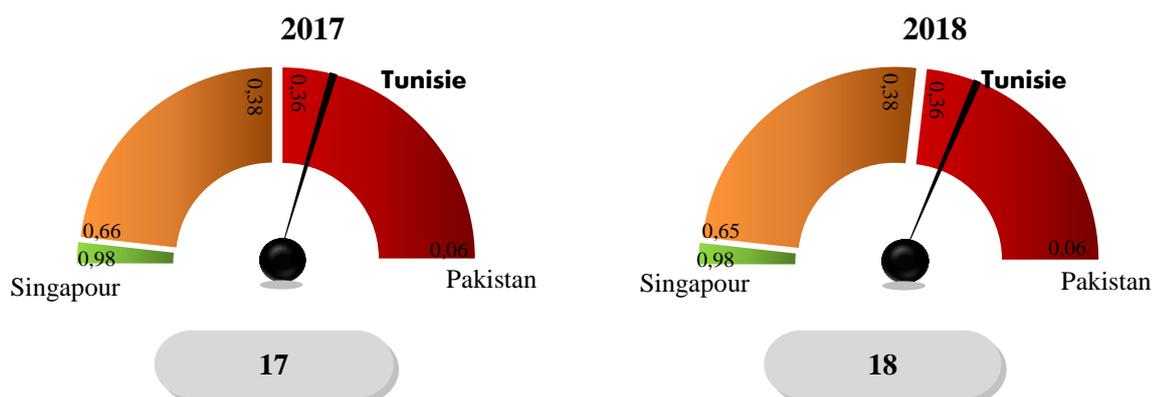
<sup>17</sup> Il s'agit d'un indicateur qualitatif déterminé par WEF qui varie de 1 (le pire) à 5 (le meilleur). Il évalue l'efficacité et l'efficience du processus de dédouanement par les douanes et autres agences de contrôle des frontières dans les huit principaux partenaires commerciaux de chaque pays.

## VI. Intégration et attractivité du pays

### *L'amélioration du climat des affaires ainsi que du climat politique deviennent une exigence*

Les résultats dégagés montrent qu'en termes d'intégration et d'attractivité du pays, les performances de la Tunisie restent modestes lui procurant le 18<sup>ème</sup> rang.

Graphique 14 : Ecart de performance en termes d'intégration et d'attractivité du pays



Source : Compilations ITCEQ

Il est à noter que le classement des pays de l'échantillon au niveau de ce facteur n'a pas connu de changements majeurs comparativement à l'année précédente et Singapour se trouve toujours à la tête des pays de l'échantillon, suivi par la quasi-totalité des PECO retenus dans l'échantillon.

Par ailleurs, la position relativement tardive de la Tunisie s'explique essentiellement par :

- **le climat des affaires** qui reste encore peu favorable se traduisant par un recul de 3 positions en 2018 et situant la Tunisie au 22<sup>ème</sup> rang. Ce recul est perceptible essentiellement au niveau des piliers « obtention de prêts » et « paiement des impôts ». Il est à constater que la Thaïlande a nettement progressé pour se classer 6<sup>ème</sup> contre 12<sup>ème</sup> en 2017. Les cinq premières positions au niveau de cet indicateur sont attribuées à Singapour et à certains PECO à savoir l'Estonie, la République Tchèque, la Lituanie et la Slovaquie.

### **Des réformes d'envergure pour un climat d'affaires thaïlandais plus favorable**

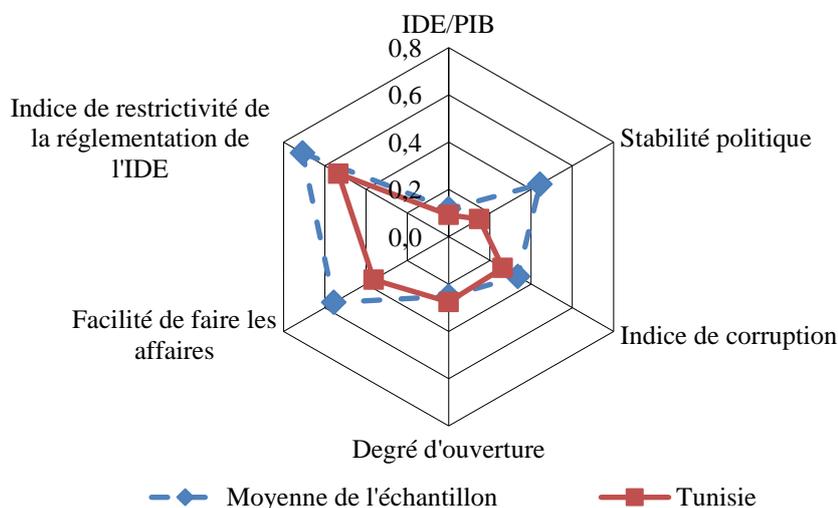
D'après le rapport Doing Business 2019, la Thaïlande reste parmi les 30 premières des 190 économies du classement. Les réformes engagées par la Thaïlande ont induit des progrès au niveau des quatre domaines suivants :

- Le démarrage d'une entreprise suite à la simplification des procédures et à la réduction des coûts avec un droit d'enregistrement de 5500 bahts
- Le raccordement à l'électricité suite à la réduction du nombre de procédures
- La facilitation des paiements des taxes suite à la simplification de la plateforme en ligne. Ainsi les entreprises affectent désormais 123 heures par an pour faire leurs déclarations fiscales contre 156 heures précédemment.
- Le commerce transfrontalier qui s'est accéléré grâce à l'instauration d'un nouveau système d'appariement électronique permettant de réduire les délais de mise en conformité aux frontières.

**Source :** « Amélioration du score de la Thaïlande en facilité de faire les affaires mais chute dans le classement », novembre 2018, the Nation Thailand

- La fragilité de **la situation politique** du pays suite à des changements fréquents de gouvernement qui se sont traduits par un état d'instabilité et de décomposition de la classe politique. Ceci est confirmé par la faiblesse de son score en matière de stabilité politique la classant au 22<sup>ème</sup> rang. Il est à souligner qu'au niveau de cet indicateur les premières positions sont attribuées à Singapour et aux PECO.

**Graphique 15 : Position de la Tunisie en termes d'intégration et d'attractivité du pays**



**Source :** Compilations ITCEQ

- La rigidité de la réglementation des IDE comme le montre le niveau de **l'indice de restrictivité des IDE** qui, en dépit de sa réduction, demeure relativement élevé et confère à la Tunisie le 20<sup>ème</sup> rang. En fait et selon l'OCDE<sup>18</sup>, certaines activités de services (commerce de détail et de gros, et certains services financiers) ainsi que le

<sup>18</sup> Voir « Etude économique de l'OCDE Tunisie-Evaluation économique Mars 2018 »

secteur de la construction demeurent encore soumis à des autorisations préalables, ce qui réduit l'attractivité de la Tunisie. De même, la contrainte concernant le nombre de cadres étrangers mérite d'être assouplie davantage afin d'améliorer l'attractivité du pays et renforcer le transfert de compétences.

**Tableau 7 : Principaux résultats liés au facteur «Intégration et d'attractivité du pays »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
Degré d'ouverture	↑	111,2	12	88,0	60,2	Singapour	326,9	Pakistan	29,0
IDE (%PIB)	↑	2,6	10	3,0	1,7	Singapour	22,1	Pakistan	0,6
Facilité de faire des affaires	↓	63,6	22	67,9	69,4	Singapour	84,6	Pakistan	51,7
Indice de corruption	↑	43,0	14	43	41	Singapour	85	Mexique	28
Stabilité politique	↑	17,1	22	35,2	10,5	Singapour	98,6	Pakistan	2,9
Indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE	→	0,2	20	0,067	0,059	Slovénie	0,007	Philippines	0,374

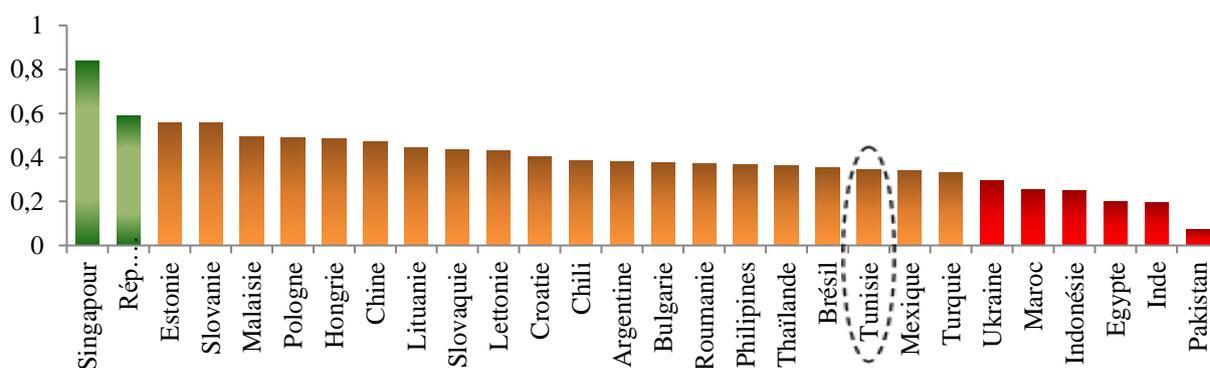
Source : Compilations ITCEQ

### Section 3 : Compétitivité potentielle

*Des potentialités à élargir et à mieux valoriser...*

Bien qu'elle soit parmi le groupe de pays à performances moyennes, la Tunisie continue à occuper une position relativement modeste en se situant au 20<sup>ème</sup> rang au niveau de la compétitivité potentielle. Elle se trouve, ainsi, devancée par les PECO, les pays d'Amérique latine (à l'exception du Mexique) et par quelques pays asiatiques tels que Singapour et la Malaisie. Par ailleurs, faut-il signaler que la Bulgarie a décroché 4 positions par rapport à 2017 pour se classer 15<sup>ème</sup> et que la Thaïlande a reculé pour se situer désormais au 18<sup>ème</sup> rang.

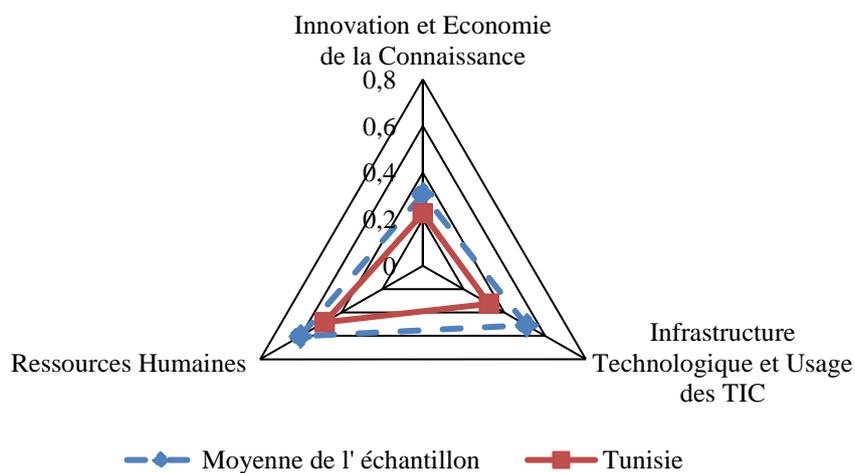
**Graphique 16 : Indicateur synthétique de la « Compétitivité potentielle »**



*Source : Compilations ITCEQ*

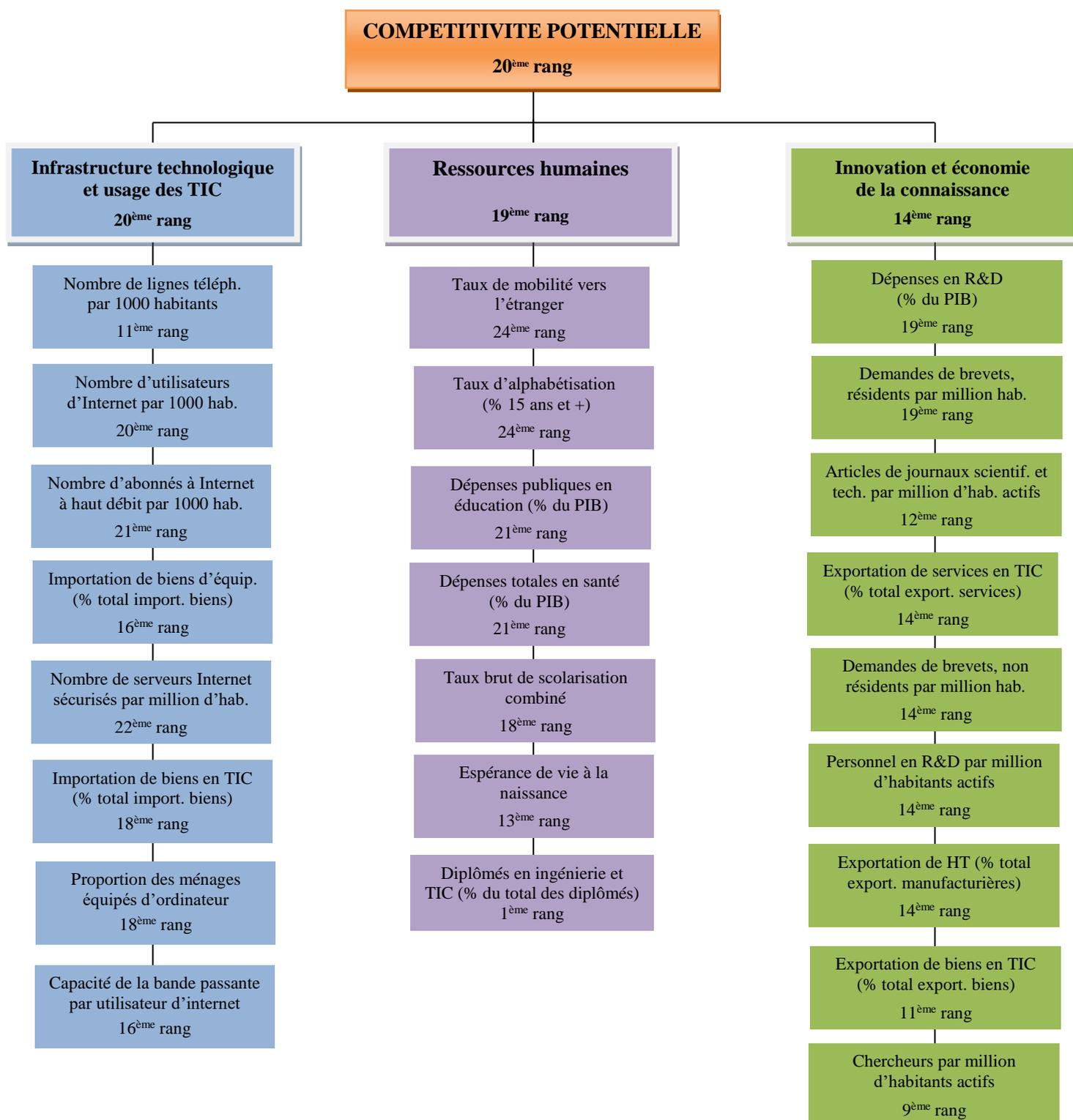
Ce classement modeste de la Tunisie est attribuable principalement aux faiblesses structurelles enregistrées en termes d'infrastructure technologique ainsi qu'au recul accusé depuis 2017 au niveau du facteur ressources humaines.

**Graphique 17 : Position de la Tunisie en termes de compétitivité potentielle**



*Source : Compilations ITCEQ*

## Classement de la Tunisie en termes de « Compétitivité potentielle »

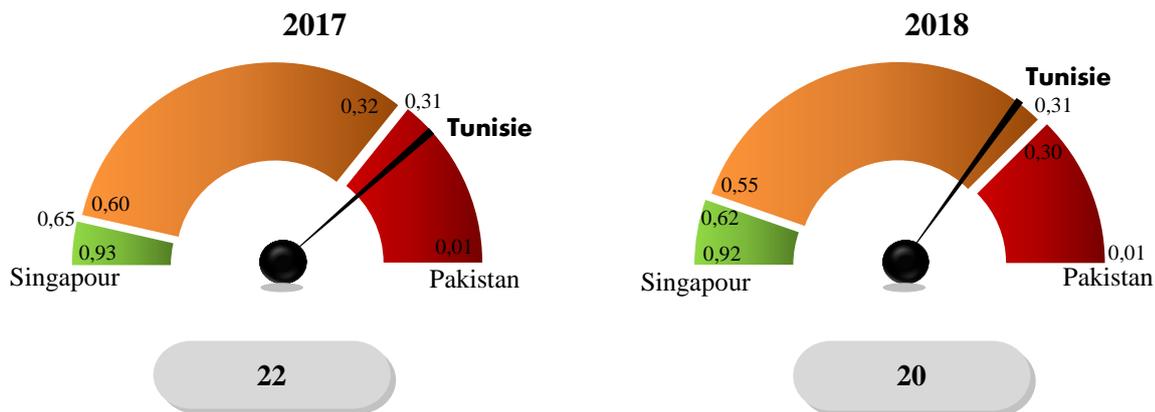


## I. Infrastructure technologique et usage des TIC

### *Une faiblesse structurelle malgré les progrès enregistrés*

Au niveau de ce facteur, la Tunisie continue à sous-performer pour occuper le 20<sup>ème</sup> rang en 2018. Elle se trouve, ainsi, devancée par les PECO, les pays de l'Amérique latine et par quelques pays asiatiques dont notamment Singapour (1<sup>er</sup> rang) et la Malaisie (4<sup>ème</sup> rang).

**Graphique 18 : Ecart de performance en termes d'infrastructure technologique et usage des TIC**



*Source : Compilations ITCEQ*

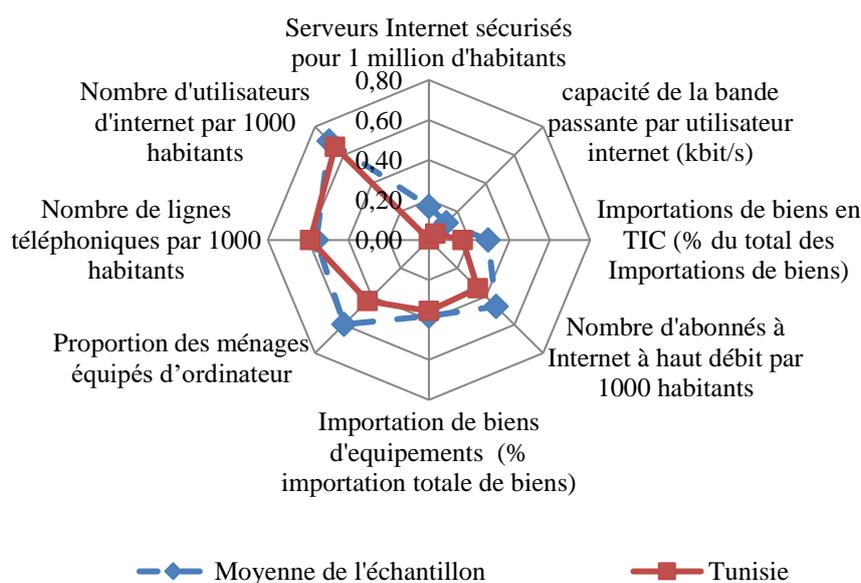
Il est à signaler que le grand gagnant est la Bulgarie qui a décroché 4 positions pour occuper le 10<sup>ème</sup> rang. A contrario, l'Argentine a perdu 6 positions se situant, ainsi, au 14<sup>ème</sup> rang.

Les moindres performances de la Tunisie tiennent leurs origines :

- au nombre structurellement limité de **serveurs Internet sécurisés par million d'habitants** qui, en dépit de son accroissement notable en 2018 (316 contre 214 en 2017), reste en deçà de celui des PECO (soit en moyenne 25383 serveurs) et des pays de l'Amérique latine retenus dans l'échantillon à l'exception du Mexique (soit en moyenne 4000 serveurs) occupant ainsi le 22<sup>ème</sup> rang. Faut-il signaler, par ailleurs, que seule la Pologne a pu améliorer significativement sa position, passant au 9<sup>ème</sup> rang contre 13<sup>ème</sup> en 2017.
- au nombre encore réduit **d'abonnés à Internet à haut débit par 1000 habitants** au niveau duquel la Tunisie continue à être classée parmi le groupe de pays à faibles performances en occupant le 21<sup>ème</sup> rang en 2018. Il est à constater, par ailleurs, que le classement de la plupart des pays de l'échantillon n'a pas connu de changements majeurs. En fait, seule la Lituanie qui a progressé de 3 places pour se hisser au 6<sup>ème</sup> rang et l'Indonésie a, en revanche, perdu 3 positions occupant, de la sorte, le 20<sup>ème</sup> rang.

Concernant le **nombre d'utilisateurs d'Internet par 1000 habitants** et malgré sa nette amélioration, la position de la Tunisie reste encore tardive (20<sup>ème</sup> rang) et ce, comparativement à celles des PECO, des pays d'Amérique latine et de quelques pays méditerranéens tels que la Turquie (14<sup>ème</sup> rang) et le Maroc (18<sup>ème</sup> rang). Dans le même registre, la **capacité de la bande passante par utilisateur internet** reste en deçà de celle de plusieurs PECO et de quelques pays asiatiques.

**Graphique 19 : Position de la Tunisie en termes d'infrastructure technologique et usage des TIC**



*Source : Compilations ITCEQ*

- à la faible **proportion des ménages équipés d'ordinateurs** qui ne dépasse pas 47,5%<sup>19</sup> en 2018, conférant à la Tunisie le 21<sup>ème</sup> rang. Ce taux est pratiquement le double pour les PECO tels que l'Estonie (87%), la Pologne (83%) et la Slovaquie (82%) classées après Singapour qui vient à la tête de ce peloton avec un taux de 89%. De plus, les pays méditerranéens affichent, à leur tour, des performances meilleures que la Tunisie, à l'instar du Maroc qui se classe au 16<sup>ème</sup> rang avec un taux de 60,6% (contre 58,4% en 2017).
- à la baisse de **la part des importations de biens en TIC dans le total des importations de biens** (9,3% contre 9,5% en 2017) procurant à la Tunisie le 18<sup>ème</sup> rang. Les premières positions sont attribuées aux pays asiatiques en l'occurrence Singapour, la Malaisie et la Chine avec une part en moyenne de 28% alors que le Maroc, la Slovénie et le Pakistan occupent les dernières positions.

<sup>19</sup> Résultat selon une enquête élaborée par l'UIT

### ***Le commerce électronique en Pologne : une jeune industrie en pleine croissance***

*Le marché du e-commerce est en plein essor en Pologne. « The International Trade administration » déclare que la Pologne est classée au 13<sup>ème</sup> rang des marchés du commerce électronique à croissance plus rapide au monde<sup>20</sup>. En effet et en plus de l'expansion du nombre de magasins en ligne (près de 30000 magasins en 2018), la plupart des magasins fixes proposent également des ventes en ligne. Ces magasins en ligne offrent, en outre, plusieurs commodités tels que l'accès 24h/24 et 7j/7, des conditions de paiement et de livraison pratiques, y compris les conditions de retour et les prix généralement plus bas par rapport aux magasins physiques. Faut-il signaler que cette tendance à établir une présence dans le commerce électronique a commencé avec l'augmentation de l'engouement des polonais pour l'achat en ligne. Par ailleurs, le commerce électronique en Pologne est l'un des principaux contributeurs à la croissance rapide des opérations logistiques, représentant plus de 60% de l'espace d'entrepôt utilisé par les chaînes de vente au détail et les opérateurs logistiques. La majorité des achats en ligne se fait encore localement. Les achats en ligne transfrontaliers ne représentent que 30% de toutes les transactions et continuent de croître, grâce à des réglementations conviviales et à des coûts de livraison décroissants.*

*De point de vue réglementation, les magasins en ligne bénéficient de la loi de l'interdiction des achats au détail durant les dimanches qui a été introduite depuis 2018. En effet, en Février 2018, la Pologne a instauré une loi limitant le commerce dominical. Selon cette loi et depuis Mars 2019, les magasins ne sont ouverts que le premier et dernier dimanche du mois. En 2020 le travail dominical a été complètement supprimé. Parallèlement à son propre règlement sur la taxe des services numériques (DST), la réglementation polonaise est basée sur la directive de l'UE sur le commerce électronique<sup>21</sup> y compris les règles récemment révisées sur les services de paiement, les nouvelles règles sur les services de livraison de colis transfrontaliers et le blocage géographique injustifié ainsi que les règles révisées de protection des consommateurs.*

*Par ailleurs, le gouvernement polonais a engagé plusieurs mesures qui visent à favoriser l'avancement rapide de la numérisation et à combler le gap numérique existant entre l'économie polonaise et les économies occidentales<sup>22</sup>. Il s'agit de :*

- L'adoption, en 2013, de la « Stratégie pour l'innovation et l'efficacité de l'économie » : vers une économie innovante et efficace basée sur la connaissance et la coopération.*
- L'adoption, en 2016, du « Plan d'Action pour le Développement responsable de la Pologne » : une augmentation des dépenses en R&D et une promotion de la coopération entre l'université et les entreprises.*

<sup>20</sup> Selon le rapport « Digital Market Outlook » publié par Statista.

<sup>21</sup> La Commission européenne a adopté cette directive en 2000. Elle donne le cadre légal au marché européen des services en ligne. Elle vise à ôter les obstacles aux services en ligne dans le marché intérieur à l'Union Européenne ainsi que de donner un cadre légal adapté aux entreprises et aux consommateurs. Elle établit des règles harmonisées dans les domaines de la transparence de l'information des services en ligne, des communications commerciales, des contrats électroniques et des limitations de responsabilité pour les fournisseurs de service en ligne. Finalement, la Directive encourage la réalisation de codes de conduite volontaires et inclut des articles destinés à renforcer la coopération entre les États membres.

<sup>22</sup> Selon « Digital Economy and Society Index » (DESI) publié par la commission européenne en 2018, la Pologne est classée 25<sup>ème</sup> parmi les 28 pays de l'UE.

- la participation, en 2016, à « Open PEPPOL Association»<sup>8</sup>, le lancement d'un projet national de facturation électronique et l'amorçage de la construction de la plate-forme nationale de services (PeF) en faveur de l'e-facturation pour les marchés publics.

Par ailleurs et grâce au fonds européens et privés dédiés au développement numérique, la Pologne a misé pleinement sur les services cloud et prévoit une augmentation de dépenses dans le domaine de la cybersécurité et ce, dans le contexte de l'augmentation du nombre de cyber-attaques et de l'entrée en vigueur de la réglementation européenne relative au règlement général sur la protection des données (RGPD)<sup>9</sup>

<sup>8</sup> Elle a apparu en 2012 et l'un de ses objectifs a été la standardisation des procédures pour les marchés publics menés par les gouvernements européens, afin d'atteindre une meilleure connectivité et une interopérabilité entre les pays membres de l'U.E. Avec la création de ce réseau, les procédures d'e-Procurement sont standardisées grâce à l'utilisation d'une norme technique commune.

<sup>9</sup> C'est un règlement de l'Union européenne qui renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne.

Sources : « Poland – e-commerce », septembre 2021, the International Trade Administration,

« Études économiques de l'OCDE : Pologne », Mars 2018

**Tableau 8 : Principaux résultats liés au facteur  
« Infrastructure technologique et usage des TIC »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	Rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
Nombre de lignes téléphoniques par 1000 habitants	↑	1390	11	1303	1114	Thaïlande	1844	Pakistan	739
Proportion des ménages équipés d'ordinateur	↑	48	21	61	57	Singapour	89	Pakistan	16
Nombre d'utilisateurs d'internet par 1000 habitants	↑	642	20	648	710,4	Estonie	894	Pakistan	155
Nombre d'abonnés à Internet à haut débit par 1000 Habitants	↑	849	21	634	905	Pologne	1903	Pakistan	301
Capacité de la bande passante par utilisateur internet (kbit/s)	↑	59	16	65	95	Singapour	925	Philippines	19
Importations de biens d'équipements (% importations totales de biens)	↓	20,6	16	19,5	16,5	Rép. tchèque	30,0	Croatie	15,5
Serveurs Internet sécurisés par million d'habitants	↑	316	22	296	4335	Singapour	84714	Egypte	35
Importations de biens en TIC (% du total des importations de biens)	↓	9,3	18	5,4	5,9	Singapour	30,3	Pakistan	5,1

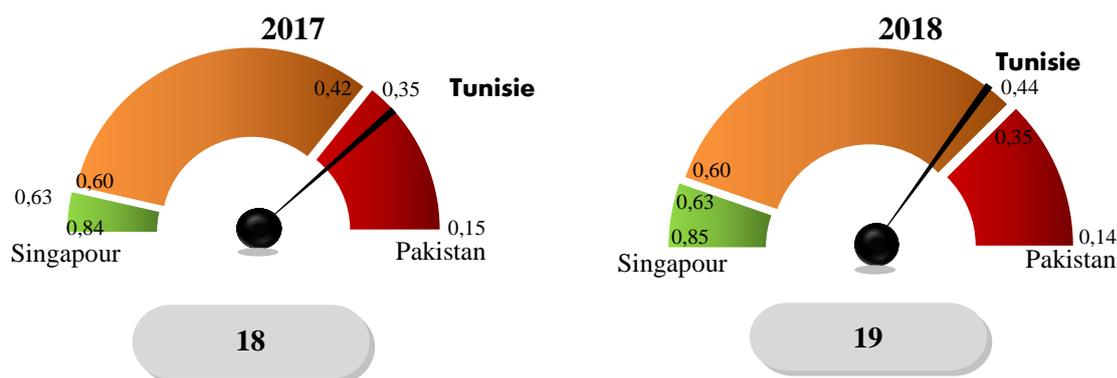
Source : Compilations ITCEQ

## II. Ressources humaines

### *Des signes de régression préoccupants*

Malgré les potentialités dont dispose notre pays en la matière, l'on dégage en 2018 un léger recul du classement de la Tunisie au niveau du facteur ressources humaines en occupant le 19<sup>ème</sup> rang (contre 18<sup>ème</sup> en 2017).

**Graphique 20 : Ecart de performance en termes de ressources humaines**



*Source : Compilations ITCEQ*

Pour le reste des pays de l'échantillon, l'on dénote, globalement, une certaine stabilité dans le classement entre 2017 et 2018 à l'exception de l'Argentine qui a perdu 4 positions pour occuper le 8<sup>ème</sup> rang en 2018.

Cette légère régression de la Tunisie est imputable essentiellement :

- au niveau relativement faible du **taux d'alphabétisation des adultes** qui reste nettement inférieur à la moyenne de l'échantillon plaçant la Tunisie au 24<sup>ème</sup> rang. Les premières positions sont attribuées à certains PECO à savoir l'Ukraine, l'Estonie et la Lettonie avec des taux avoisinant 100% alors que le Maroc, l'Egypte et le Pakistan occupent les derniers rangs.
- au **taux de mobilité vers l'étranger**<sup>23</sup> qui s'élève à 8,72% en 2018 (contre 7,9% en 2017) procurant à la Tunisie le 24<sup>ème</sup> rang. L'Argentine (0,3%), les Philippines (0,5%) et l'Indonésie (0,6%) occupent les premières positions alors que la Bulgarie (10,6%), Singapour (12%) et la Slovaquie (21,8%) se voient classés dernières. Faut-il nuancer,

<sup>23</sup> Il s'agit du nombre d'étudiants d'un pays inscrits à l'étranger, exprimé en pourcentage du nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur de ce pays.

que la quasi-totalité des pays a gardé son classement entre 2017-18 avec une tendance globale à la hausse. Cependant, la Malaisie (4,82% contre 5,07% en 2017), le Mexique (0,75% contre 0,79% en 2017) et l'Ukraine (4,46% contre 4,67% en 2017) ont marqué une diminution de ce taux.

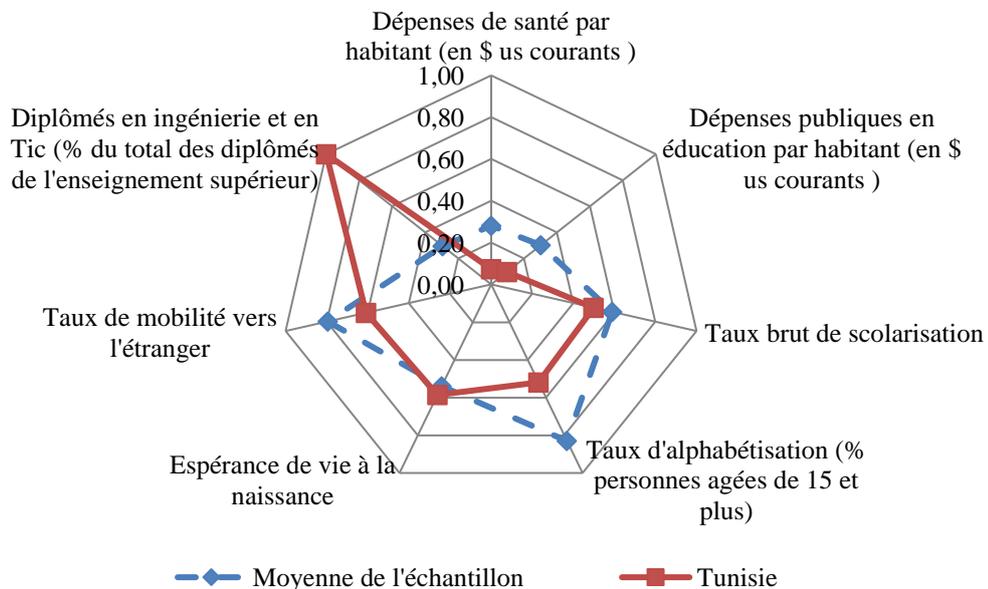
### ***L'enseignement supérieur en Malaisie : vers un EDUHUB***

*Soutenu par une politique volontariste visant à faire de la Malaisie un centre d'excellence universitaire dans les prochaines années, le système d'enseignement supérieur malaisien se caractérise par son dynamisme et son ouverture à l'international. Un effort important d'équipement des universités a été réalisé lors de la dernière décennie. Certains laboratoires de recherche sont très bien équipés, notamment en chimie, sciences de l'ingénieur et biotechnologies. Les campus sont souvent agréables, même si certains sont assez excentrés. La qualité de l'enseignement permet de développer des coopérations et des échanges étudiants dans la plupart des domaines, et notamment en sciences de l'ingénieur, en management, en STIC ou encore en hôtellerie et dans le design.*

**Source :** « L'enseignement supérieur en Malaisie : vers un hub régionale » Repères de Campus France n° 22, Mai 2015

Faut-il préciser, par ailleurs, que la Tunisie se situe à la tête des pays de l'échantillon en termes de **nombre des diplômés en ingénierie et en TIC par rapport au total des diplômés de l'enseignement supérieur** avec un taux de 20,5% en 2018 et ce, malgré sa tendance baissière depuis 2012 (24,2%).

**Graphique 21 : Position de la Tunisie en termes de ressources humaines**



**Source :** Compilations ITCEQ

- au niveau relativement faible *des dépenses en éducation* qui s'élève à 211,4 \$ par habitant (contre 279\$ en 2011) conférant à la Tunisie le 21<sup>ème</sup> rang (contre 18<sup>ème</sup> en 2011). Ce niveau est largement inférieur à celui de Singapour et de plusieurs PECO tels que l'Estonie, la Slovénie, la République tchèque qui occupent les premières positions. Faut-il préciser, par ailleurs, que la majorité des pays de l'échantillon ont gardé les mêmes rangs au cours de 2017-2018 avec une légère amélioration pour la Roumanie qui a pu décrocher 3 positions en 2018 occupant ainsi le 16<sup>ème</sup> rang. A contrario, l'Argentine et le Chili ont perdu 6 et 4 places respectivement pour occuper le 13<sup>ème</sup> et le 10<sup>ème</sup> rang en 2018.
- *aux dépenses de santé* dont le niveau ne dépasse pas 250,5 \$ conférant à la Tunisie le 21<sup>ème</sup> rang. Ce niveau demeure en deçà de celui de Singapour classé 1<sup>er</sup>, des PECO (à l'exception de l'Ukraine) ainsi que des pays de l'Amérique latine retenus dans l'échantillon.

**Tableau 9 : Principaux résultats liés au facteur « Ressources humaines »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
Dépenses de santé par habitant (en \$ us courants)	↓	250,5	21	174,5	389,9	Singapour	2823,6	Pakistan	42,6
Dépenses publiques en éducation par habitant (en \$ us courants)	↓	211,4	21	168,3	424,2	Singapour	1877,8	Egypte	34,2
Espérance de vie à la naissance (année)	↑	76,5	13	76,5	77,4	Singapour	83,1	Pakistan	67,1
Taux d'alphabétisation, adultes (% personnes âgées de 15 et plus)	→	80,8	24	73,8	96,2	Ukraine	100,0	Pakistan	60,1
Taux brut de scolarisation. Tous niveaux combinés (excepté le pré-primaire).	→	82,7	18	81,1	104,8	Singapour	115,7	Pakistan	49,9
Taux de mobilité vers l'étranger	↓	9	24	5	1	Argentine	0,29	Slovaquie	22
Diplômés en ingénierie et en Tic (% du total des diplômés de l'enseignement supérieur)	↓	20,5	1	10,35	8,31	Tunisie	20,50	Egypte	8,10

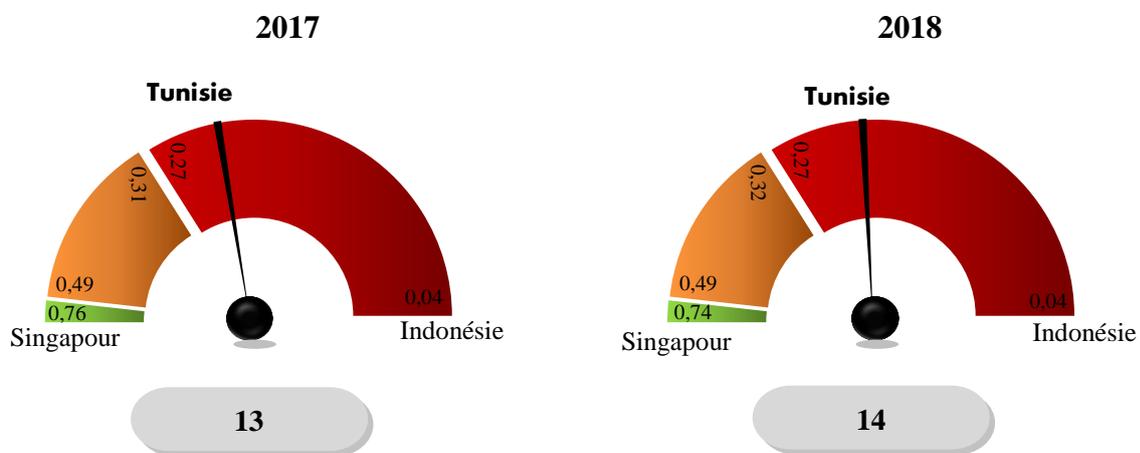
Source : Compilations ITCEQ

### III. Innovation et économie de la connaissance

#### *Une clé de voûte non encore bien exploitée*

En dépit des avancées enregistrées dans le domaine de l'innovation et de l'économie de la connaissance (la Tunisie est classée 14<sup>ème</sup> et figure parmi le groupe des pays à performances moyennes), la marge de progression est encore importante pour le pays afin de rattraper les pays leaders en la matière à savoir la République tchèque, la Chine et la Slovaquie sans oublier Singapour qui s'échappe avec des performances largement meilleures que le reste des pays de l'échantillon.

**Graphique 22 : Ecart de performance en termes d'innovation et économie de la connaissance**

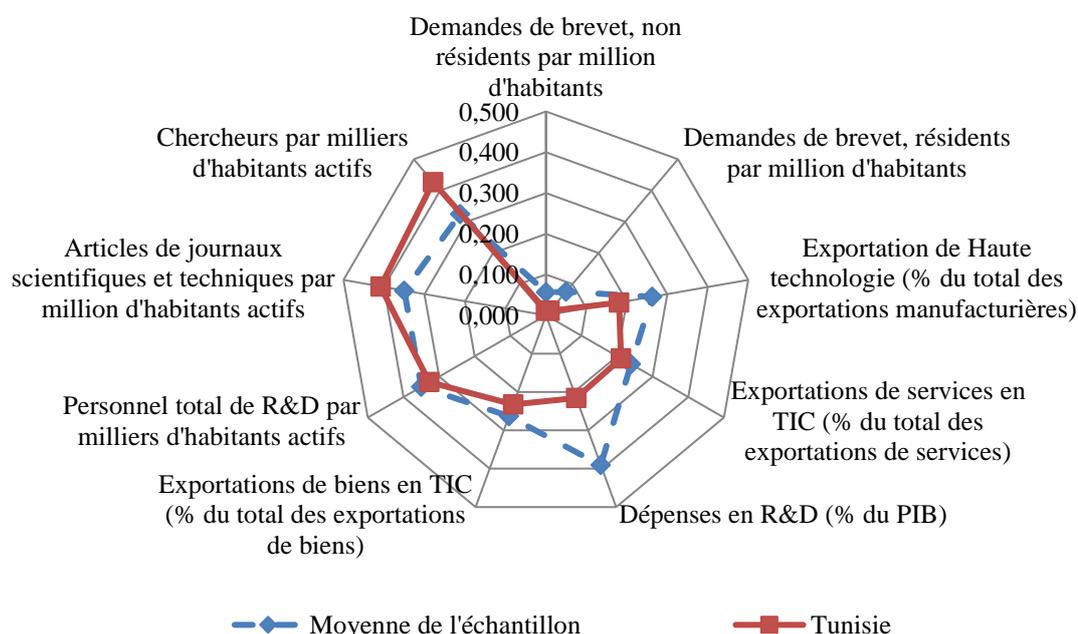


*Source : Compilations ITCEQ*

Plus précisément, la Tunisie peut développer davantage ses capacités en termes :

- **De dépenses en R&D** qui ont fléchi par rapport à 2017 (0,66% du PIB) pour ne pas dépasser 0,6% du PIB en 2018 procurant à la Tunisie le 19<sup>ème</sup> rang. La Chine continue à occuper la 1<sup>ère</sup> position au niveau de cet indicateur avec un taux de 2,19% en 2018, suivie par le Singapour et la Slovaquie. Le Pakistan, l'Indonésie et les Philippines occupent les dernières positions.

**Graphique 23 : Position de la Tunisie en termes d'innovation et économie de la connaissance**



Source : Compilations ITCEQ

- **De nombre de demandes de brevets déposées par les résidents par million d'habitants** qui reste largement inférieur à celui des PECO, de certains pays asiatiques (Chine (1<sup>er</sup> rang), Singapour (2<sup>ème</sup> rang) et Malaisie (12<sup>ème</sup> rang)) et d'autres de l'Amérique latine (Brésil (16<sup>ème</sup> rang) et Chili (17<sup>ème</sup> rang)) conférant à la Tunisie le 19<sup>ème</sup> rang. De plus, le **nombre de demandes de brevets déposées par les non-résidents** a accusé une baisse notable pour passer à 23 demandes par million d'habitants en 2018 (contre 33 en 2017) conférant à la Tunisie le 14<sup>ème</sup> rang (contre 11<sup>ème</sup> rang en 2017).
- **Des exportations de haute technologie** dont la part dans les exportations des biens a diminué (11,6% contre 12% en 2017) attribuant à la Tunisie le 14<sup>ème</sup> rang. A ce titre, faut-il nuancer que les pays asiatiques à l'instar des Philippines, de la Malaisie et de Singapour continuent à occuper les premières positions, suivis par le Mexique (6<sup>ème</sup> rang) et quelques PECO.
- **Des exportations de services en TIC** qui représentent 9,2% seulement du total des exportations de services, situant la Tunisie au 14<sup>ème</sup> rang alors que cette part en Inde dépasse les 42% en 2018. **Les exportations de biens en TIC** ont, de leur côté, enregistré une baisse sensible passant à 10% des exportations de biens en 2018 (contre 11,7% en 2017).

**Tableau 10 : Principaux résultats liés au facteur « Innovation et économie de la connaissance »**

Indicateurs	Tunisie			Maroc	Turquie	Premier		Dernier	
	Evolution	Valeur	Rang			Pays	Valeur	Pays	Valeur
Dépenses en recherche et développement (% du PIB)	↓	0,60	19	nd	1,04	Chine	2,19	Philippines	0,16
Chercheurs par millier d'habitants actifs	↓	5	9	3	4	Singapour	11	Philippines	0
Articles de journaux scientifiques et techniques par million d'habitants actifs	↓	1370	12	424	1022	Singapour	3280	Philippines	51
Demandes de brevet, résidents par million d'habitants	↑	16	19	5	87	Chine	1001	Pakistan	1
Demandes de brevet, non-résidents par million d'habitants	↓	23	14	65	4	Singapour	1821	Roumanie	2
Exportations de biens en TIC (% du total des exportations de biens)	↓	10,04	11	3,2	2,0	Philippines	42,5	Chili	0,2
Exportations de services en TIC (% du total des exportations de services)	↓	9,2	14	8,6	0,6	Inde	42,4	Mexique	0,3
Exportations de haute technologie (% du total des exportations manufacturières)	↓	11,6	14	6,2	3,6	Philippines	58,7	Chili	1,2
Personnel total de R&D par millier d'habitants actifs	↓	5	14	3	5	Slovénie	15	Indonésie	1

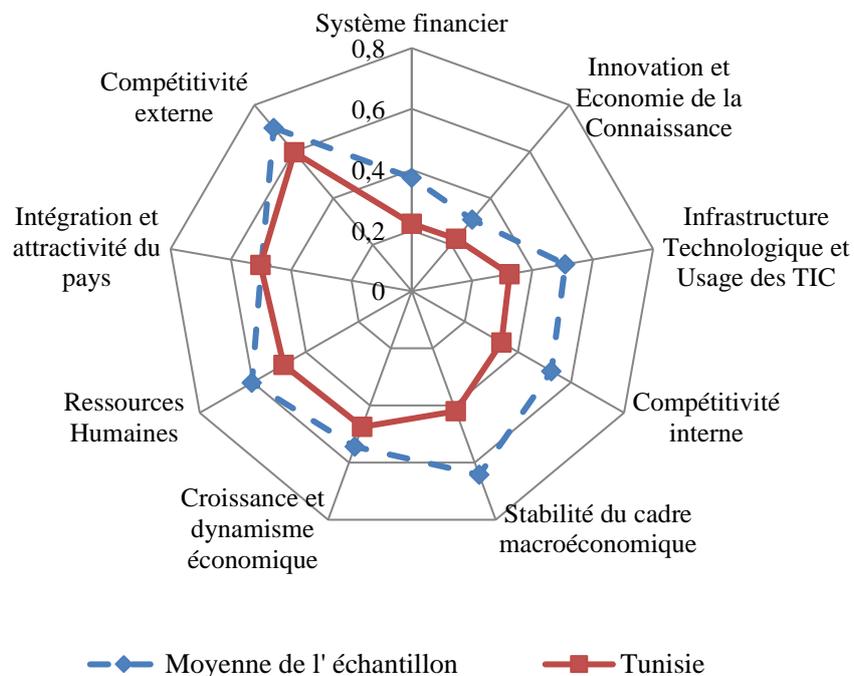
Source : Compilations ITCEQ

## Conclusion

Malgré la reprise de la croissance économique et l'amélioration de sa position extérieure en 2018, la Tunisie fait encore face à une multitude de challenges qui imposent la nécessité de mettre en place un ensemble de réformes socio-économiques et qui seront de nature à améliorer sa compétitivité pour rattraper les économies les plus performantes.

En effet et au niveau global, les résultats dégagés laissent entrevoir une large marge de manœuvre dont dispose la Tunisie en vue de consolider ses atouts et remédier à certaines insuffisances qui entravent sa démarche de progression.

**Graphique 24 : Position de la Tunisie en termes de compétitivité globale**



A cet égard, l'on se propose, dans ce qui suit, de présenter un tableau synoptique qui synthétise les principales forces et faiblesses caractérisant l'économie tunisienne et de proposer certaines recommandations.

**Tableau 11 : Principales forces et faiblesses de l'économie tunisienne**

Indicateurs Facteurs	Forces			Faiblesses			Propositions
	ITCEQ	Instances internationales	WEF	ITCEQ	Instances internationales		
<b>Compétitivité interne (27<sup>ème</sup>)</b>	Forte intensité de concurrence locale <sup>24</sup> (1 <sup>er</sup> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible effet de la distorsion que peut créer les taxes et les subventions sur la compétitivité interne</li> <li>- Efficacité des services aux entreprises</li> </ul>	WEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pression fiscale élevée (28<sup>ème</sup>)</li> <li>- Niveaux relativement faibles du RNB (24<sup>ème</sup>) et de la consommation privée par habitant (22<sup>ème</sup>)</li> <li>- Faiblesse de l'indicateur de rattrapage des pays de l'UE (23<sup>ème</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lourdeur des charges fiscales</li> <li>- Complexité du système fiscal</li> <li>- Manque de justice et d'équité du Système fiscal</li> </ul>	BM, HF et WEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rétablir l'équité et la justice fiscale ;</li> <li>- Simplifier davantage le système fiscal et promouvoir la transparence tout en renforçant le dispositif de contrôle fiscal et ce, afin de mieux lutter contre l'évasion et la fraude fiscale ;</li> <li>- Sensibiliser les entreprises sur l'importance de la maîtrise des coûts de production, de la montée en gamme, de l'amélioration de la qualité et de l'investissement dans la R&amp;D et l'innovation pour améliorer la compétitivité des produits nationaux.</li> </ul>
<b>Système financier (26<sup>ème</sup>)</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de solvabilité des banques (27<sup>ème</sup>)</li> <li>- Niveau structurellement élevé des prêts non productifs (27<sup>ème</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté d'accès au financement (taux d'intérêt et garantie bancaire élevés)</li> <li>- Prédominance de l'Etat dans le secteur Bancaire</li> <li>- Manque de robustesse des droits légaux des prêteurs et des emprunteurs</li> <li>- Absence de bureau de crédit</li> </ul>	BM, WEF, GII et HF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider les ressources financières du système bancaire et ses capacités de gestion et d'analyse des risques à travers la mise en place des bureaux de crédit ;</li> <li>- Mettre en place des plateformes de crédit scoring et d'agences de notation ;</li> <li>- Activer la modernisation du cadre réglementaire et renforcer le contrôle de l'application des règles prudentielles par la BCT ;</li> <li>- Accélérer la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion financière via, entre autres, la modernisation des structures et institutions régionales ;</li> <li>- Accélérer l'adoption et la publication des décrets d'application du Decashing afin de dématérialiser la monnaie et d'épuiser l'alimentation de l'économie informelle en liquidités ;</li> <li>- Recapitaliser davantage les banques publiques et renforcer l'application des bonnes pratiques de gouvernance ;</li> <li>- Renforcer le rôle des sociétés de recouvrement afin de contourner le problème de crédits carbonisés ;</li> <li>- Faciliter le rapprochement des banques (fusion, holding...);</li> <li>- Instaurer un système de règlement à l'amiable des</li> </ul>

<sup>24</sup> C'est la production écoulee sur le marché local à raison de la demande interne qui est satisfaite par les importations.

Indicateurs Facteurs	Forces			Faiblesses			Propositions
	ITCEQ	Instances internationales		ITCEQ	Instances internationales		
							<ul style="list-style-type: none"> <li>crédits impayés des banques privées ;</li> <li>- Mettre en place une instance d'arbitrage capable de résoudre les problèmes des crédits impayés ;</li> <li>- Promouvoir l'activité capital-investissement ;</li> <li>- Renforcer la supervision des Institutions de Micro-Finance (IMF) et l'extension de leur périmètre à d'autres produits financiers.</li> </ul>
		La publication des informations concernant les transactions sur le marché de capitaux et les conflits d'intérêts	BM	Faible niveau du volume des échanges de titre (18 <sup>ème</sup> ), du taux de rotation (18 <sup>ème</sup> ) et de la capitalisation boursière (15 <sup>ème</sup> )	Faible contribution du marché financier au financement des investissements	BM, WEF, GII et HF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir l'introduction en bourse des entreprises en leur accordant plus d'avantages fiscaux ;</li> <li>- Développer de nouveaux produits et services financiers ;</li> </ul>
<b>Stabilité du cadre macroéconomique (26<sup>ème</sup>)</b>				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aggravation du déficit courant (28<sup>ème</sup>)</li> <li>- Baisse du taux d'épargne (28<sup>ème</sup>)</li> <li>- Hausse de l'inflation (24<sup>ème</sup>)</li> <li>- Baisse de la couverture en mois d'importation (21<sup>ème</sup>)</li> <li>- Hausse du taux d'endettement extérieur (19<sup>ème</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'efficacité du secteur public (Faiblesse de l'Indicateur Mondial de Gouvernance)</li> <li>- Fort interventionnisme de l'Etat (niveau élevé des dépenses publiques)</li> </ul>	BM et WEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer les programmes/projets publics, y compris les projets d'infrastructures pour prioriser les dépenses publiques et ce, via la mise en place d'un processus de contractualisation ;</li> <li>- Renforcer la gouvernance du système de sécurité sociale (actions du recouvrement des cotisations de la CNSS par la lutte contre le phénomène de sous déclaration, sous affiliation et sous recouvrement...)</li> <li>- Optimiser la politique change compte tenu notamment de la hausse du taux d'endettement extérieur et de l'aggravation des déficits jumeaux ;</li> <li>- Contenir les pressions inflationnistes à travers la maîtrise des coûts de production et l'amélioration de la productivité ;</li> <li>- Assurer une gestion dynamique de la dette extérieure y compris le recours aux produits de couverture ;</li> <li>- Maitriser la masse salariale de la fonction publique ;</li> </ul>
<b>Infrastructure technologique et usage des TIC (20<sup>ème</sup>)</b>	Nombre élevé de lignes téléphoniques par 1000 habitants (11 <sup>ème</sup> )			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres limités de serveurs sécurisés (22<sup>ème</sup>), d'abonnés à Internet à haut débit (21<sup>ème</sup>), d'utilisateurs d'Internet (20<sup>ème</sup>), de</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réviser et instaurer un cadre réglementaire moderne du secteur des TIC ;</li> <li>- Réduire les impôts et taxes sur l'importation des équipements en TIC ;</li> <li>- Promouvoir les investissements dans l'infrastructure numérique moyennant la consolidation du rôle du</li> </ul>

Indicateurs Facteurs	Forces			Faiblesses			Propositions
	ITCEQ	Instances internationales		ITCEQ	Instances internationales		
				ménage équipés d'ordinateurs (18 <sup>ème</sup> ) etc. - Niveau relativement faible de la part des importations de biens en TIC dans le total des importations de biens (18 <sup>ème</sup> )			secteur privé via le recours au PPP ; - Généraliser l'utilisation des TIC dans tous les domaines et la rendre obligatoire pour certains services connexes à l'instar des paiements des taxes et des impôts ; - Instaurer la confiance des utilisateurs et des consommateurs du commerce électronique via l'amélioration du cadre réglementaire et législative de la sécurité numérique ;
<b>Croissance et dynamisme économique (19<sup>ème</sup>)</b>	Importance de la part des services dans le PIB (2 <sup>ème</sup> )			- Croissance timide du PIB (23 <sup>ème</sup> ) - Repli et faiblesse du taux d'investissement (22 <sup>ème</sup> ) - Part relativement faible du secteur manufacturier dans le PIB (18 <sup>ème</sup> )	- Mauvaise gouvernance des entreprises (manque de transparence des entreprises, faiblesses des indices des droits des actionnaires minoritaires) - Manque d'efficacité des conseils d'administration au sein des entreprises - Faible transparence des politiques gouvernementales vis-à-vis des entreprises	BM, HF et WEF	- Accélérer la mise en œuvre des projets d'infrastructure et le développement des zones industrielles/clusters ; - Favoriser le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, entre autres, l'industrie intelligente ou l'industrie 4.0 et inciter les entreprises à y adhérer ; - Favoriser la transformation digitale des entreprises ; - Promouvoir les activités à haute valeur ajoutée et à fort contenu de savoir telles que les technologies de l'information, la santé et les services financiers ; - Favoriser le partenariat public-privé dans certains domaines tels que le transport, la logistique, l'énergie et le secteur financier ;
<b>Ressources humaines (19<sup>ème</sup>)</b>	Part élevée des diplômés en ingénierie et TIC (1 <sup>er</sup> )	- Niveau appréciable de l'espérance de vie ajustée en fonction de la santé - Faiblesse du nombre d'élèves/enseignants dans l'enseignement primaire - Mobilité des travailleurs dans le marché local	WEF	- Forte mobilité vers l'étranger (24 <sup>ème</sup> ) Faiblesse des taux d'alphabétisation (24 <sup>ème</sup> ) et de scolarisation (18 <sup>ème</sup> ) - Faiblesse des dépenses de santé (21 <sup>ème</sup> ) et d'éducation (21 <sup>ème</sup> ) par habitant	- Faiblesse du nombre moyen d'années de scolarité - Manque d'adéquation entre le profil des diplômés et le besoin des entreprises. - Rigidité de la réglementation du travail en matière	WEF et GII	- Prévoir des mesures incitatives pour le retour des étudiants de l'étranger ; - Instaurer un écosystème attractif aux jeunes diplômés pour l'entrepreneuriat ; - Améliorer les rémunérations et les conditions de travail des compétences ; - Associer le secteur privé dans les conseils d'administration des établissements universitaires ; - Promouvoir le partenariat avec des universités de renommés ; - Améliorer les capacités professionnelles du capital

Indicateurs Facteurs	Forces		Faiblesses		Propositions	
	ITCEQ	Instances internationales	ITCEQ	Instances internationales		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des employés</li> <li>- Facilité de trouver des employés qualifiés</li> <li>- Disponibilité de la population active d'avenir</li> <li>- Les droits du travailleur</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'embauche et de licenciement.</li> <li>- Règlementation restrictive pour l'embauche des employés étrangers (difficulté d'embauche des employés étrangers)</li> <li>- Salaire non indexé à la productivité</li> <li>- Lourdeur des charges sociales payées par l'employeur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- humain en consolidant la formation en alternance et en facilitant l'acquisition des soft skills (gestions des problèmes, l'intelligence émotionnelle, la gestion du temps...) à travers des formations cibles ;</li> <li>- Promouvoir l'intelligence artificielle dans le système éducatif et de l'enseignement supérieur tout en assurant l'infrastructure et la logistique nécessaires ;</li> <li>- Mobiliser la diaspora tunisienne pour nouer des relations de partenariat avec des entreprises tunisiennes<sup>25</sup> ;</li> <li>- Assurer une meilleure gouvernance des dépenses publiques en éducation pour en accroître le rendement et lutter contre la corruption ;</li> <li>- Développer davantage la culture des affaires et l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat dans le système éducatif ;</li> <li>- Orienter la recherche et l'innovation vers le tissu productif ;</li> </ul>	
<b>Intégration et attractivité du pays (18<sup>ème</sup>)</b>	Niveau appréciable de la part des IDE dans le PIB (10 <sup>ème</sup> )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance de la certification environnementale ISO 14001 (% PIB \$ PPA)</li> <li>- Importance du taux d'accès à l'électricité (% de la population)</li> <li>- Facilités de création de projets</li> </ul>	GII, WEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de faire des affaires (22<sup>ème</sup>)</li> <li>- Repli de l'indicateur de stabilité politique (22<sup>ème</sup>)</li> <li>- Rigidité du cadre réglementaire des IDE (forte restriction sur le secteur des services et le secteur agricole) (20<sup>ème</sup>)</li> </ul>	BM et WEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activer la révision du code de change ;</li> <li>- Constituer des pôles urbains d'attractivité dans les régions intérieures qui peuvent en faire des métropoles régionales attractives ;</li> <li>- Améliorer les services logistiques (infrastructures routière et aéroportuaire, services d'acconage et de manutention...etc.) et appuyer les structures d'accompagnement ;</li> <li>- Améliorer la gestion des infrastructures portuaires (gouvernance du port de Radès et modernisation des pôles de Zarzis, Bizerte et Skhira) ;</li> <li>- Accélérer la mise en place de l'Open-sky.</li> </ul>

<sup>25</sup> Voir «Propositions sur la contribution de la diaspora tunisienne à l'entrepreneuriat et l'investissement productif », DiafrikInvest, 2018.

Indicateurs Facteurs	Forces		Faiblesses		Propositions	
	ITCEQ	Instances internationales	ITCEQ	Instances internationales		
<b>Compétitivité externe (18<sup>ème</sup>)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Croissance de la part de marché sur l'UE (8<sup>ème</sup>)</li> <li>- Importance de la part des exportations manufacturières dans les exportations de marchandises (10<sup>ème</sup>)</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'efficacité des procédures de dédouanement (26<sup>ème</sup>)</li> <li>- Manque de diversification des exportations par marché (25<sup>ème</sup>) et par produit (20<sup>ème</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts élevés liés aux services logistiques de commerce international (procédures administratives, transport et assurance)</li> <li>- Moindre performance en termes de commerce transfrontalier (coûts, délais et procédures)</li> </ul>	<b>BM, WEF et GII</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la diplomatie économique à l'étranger notamment dans les marchés à forte potentialité d'exportation tels que le marché africain ;</li> <li>- Simplifier les procédures administratives et douanières et les digitaliser ;</li> <li>- Développer les produits à potentialités d'exportation non exploitées et se positionner sur des marchés porteurs ;</li> <li>- Favoriser le passage de la sous-traitance à la coproduction et l'internationalisation des entreprises.</li> </ul>
<b>Innovation et économie de la connaissance (14<sup>ème</sup>)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre élevé de chercheurs par millier d'habitants actifs (9<sup>ème</sup>)</li> <li>- Part élevée des exportations de biens en TIC dans le total des exportations des biens (11<sup>ème</sup>)</li> <li>- Nombre élevé des articles et journaux scientifiques (12<sup>ème</sup> rang)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Part élevée des exportations des biens créatifs<sup>26</sup> (% du total des échanges)</li> <li>- Position favorable en matière de l'indice de notoriété des institutions de recherches</li> <li>- Compétences numériques de la population active</li> </ul>	<b>GII, WEF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau des dépenses en R&amp;D (19<sup>ème</sup>)</li> <li>- Niveau relativement faible du nombre de brevet des résidents (19<sup>ème</sup>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible contribution du secteur privé dans les dépenses en R&amp;D</li> <li>- Faiblesse de la protection des droits de propriété intellectuelle</li> <li>- Carence en termes de disponibilité et de qualité des centres de recherche et de formation</li> <li>- Faiblesse de la capacité innovatrice des entreprises</li> <li>- Faible collaboration entre l'industrie et l'université</li> <li>- Faible niveau d'activité des clusters</li> </ul>	<b>WEF et GII</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider les dépenses en R&amp;D et inciter les entreprises privées à y investir ;</li> <li>- Permettre aux start-ups innovantes de se développer à travers l'activation des exonérations sociales et fiscales prévues dans le cadre du Start-up Act ;</li> <li>- Activer l'obtention d'accréditations selon les normes internationales pour les centres de recherche et les laboratoires ;</li> <li>- Favoriser la synergie entre les différentes institutions (entreprises, centres de recherche, universités, technopoles...) pour renforcer la capacité d'innovation.</li> <li>- Exploiter davantage les opportunités offertes par les fonds de recherche étrangers.</li> </ul>

<sup>26</sup> Il s'agit des biens artisanaux. Pour plus de détail voir GII

## Références Bibliographiques

- « Amélioration du score de la Thaïlande en facilité de faire les affaires mais chute dans le classement », novembre 2018, the Nation Thailand
- « Doing Business 2018 : Reforming to Create Jobs », World Bank
- « EcoEmerging »2018, BNP PARIBAS
- « Etude économique de l'OCDE : la Chine », OCDE 2019
- « Etude économique de l'OCDE : le Chili », OCDE2018
- « Études économiques de l'OCDE : Pologne », Mars 2018
- « Etude économique de l'OCDE : la Tunisie-Evaluation économique Mars 2018 »
- « Exode des cerveaux en Afrique : réalités et déconstruction du discours sur un phénomène social », De Boeck Supérieur « Éducation et sociétés» 2 n° 28, 2011 ; Daouda Maingari,
- « Global innovation index 2018 : Energizing the World with Innovation », World Intellectual Property Organization
- « Le commerce extérieur de la Turquie en 2018 », février 2019, Direction générale Trésor.
- « Le renforcement du dispositif réglementaire, prudentiel et opérationnel de la supervision bancaire tunisienne », BERD 2021
- « Le secteur bancaire hongrois » Direction général Trésor, juillet 2019
- « L'enseignement supérieur en Malaisie : vers un hub régionale »Repères de Campus France n° 22, Mai 2015
- « Malaisie : Situation économique et financière », Août 2018 Direction générale de Trésor
- « Ouvrir les portes des places financières asiatiques », Peter Stutz La Vie économique 2019
- « Pacte pour la compétitivité économique et l'équité sociale » ; octobre 2019
- « Poland – e Commerce », septembre 2021, the International Trade Administration
- «Propositions sur la contribution de la diaspora tunisienne à l'entrepreneuriat et l'investissement productif », DiafrikInvest, 2018
- « Réserves de change et change flottant : premier bilan, 2 ans après la réforme de 2016 », janvier 2019, Centre d'étude et de documentation économique, juridique et social de l'Égypte
- « The Global Competitiveness Report 2017-2018 », World Economic Forum

## Sources Statistiques

BCT, BVMT, Central Bank of Egypt, CHELEM, COFACE, DB (BM), EUROSTAT, Government Finance Statistics (FMI), Heritage Foundation, INS, MDICI, MF, MES, MTCEN, OCDE, Perspective Monde, PNUD, Statistiques Financières Internationales (FMI), Transparency International, Trademap, The Conference Board Total Economy Database, Union Budget of India, UIT, UNCTAD, UNESCO, WDI, WEF, World Economic Outlook (FMI).

 : (+216) 71 802 044  
 : (+216) 71 787 034  
 : boc@itceq.tn  
 : 27, Rue du Liban  
1002 - Tunis Belvédère

[www.itceq.tn](http://www.itceq.tn)